



### Réparation navale

La cale de halage devient un grand pôle de réparation navale. **P. 2**



### La piscine retrouvée

Les clubs de natation d'Arles ont repris le chemin de la piscine Berthier. **P. 14**



### Infrastructures arlésiennes

L'État présentait le 2 décembre les tracés du contournement autoroutier et de la rocade Est. **P. 4**



## L'eau potable en Camargue

- ► Les vœux du maire **P. 3** • ► Descente du Rhône **P. 2** • ► Les villages **P. 6** • ► Interview de Michel Vauzelle **P. 8** • ► L'agenda culturel **P. 11-14** • ► Actes Sud, entreprise culturelle **P. 15**
- ► Arles, ville de congrès **P. 16** • ► Page enfants **P. 17** • ► La ville en photos **P. 19** • ► Le service du cadastre **P. 21** • ► Les AIL reprennent deux centres sociaux **P. 23** • ► Portrait **P. 24**



■ Conseil municipal  
du 25 novembre

- Point sur les sommes collectées et redistribuées aux sinistrés par Arles-Solidarité. L'association clôturera ses comptes le 31 décembre. Ils seront vérifiés par un commissaire aux comptes.
- Bilan par la cellule relogement des sinistrés : relogement, personnes restant en mobil homes, dossiers d'allocation temporaire, procédures pour bénéficier de l'ANAH (aides à l'amélioration de l'habitat).
- Révision du plan d'occupation des sols (POS) de 2001 rendue nécessaire par sa transformation en plan local d'urbanisme (PLU) (loi de juillet 2003). La concertation la plus large sera mise en place avec les habitants et associations. Le document prendra en compte le plan de prévention des risques d'inondation (PPRI).
- Bilan d'activité 2003 de la Star (transports urbains) : 1 848 000 personnes transportées, 607 500 km parcourus.
- Subventions aux associations dont une pour le centre d'information sur les droits des femmes qui lutte contre les violences conjugales.
- Bilan de la campagne de démoustication 2004 : 79 000 € dont 19 000 pris en charge par Arles.
- Rapport annuel sur l'élimination de nos déchets : 26 240 tonnes collectées en 2003, dont 22 000 non recyclées (-16 % par rapport à 2002)
- Gestion des centres sociaux de Barriol et du Trébon confiée par délégation de service public à l'association « Ligue de l'enseignement - fédération des AIL ». Henri Tisseyre et Monique Tibaron, pour la Ville, siègeront dans l'association.
- La Région Paca aide les apprentis à acquérir l'équipement nécessaire à leur formation. Ces aides entrent dans le budget du CFA d'Arles.
- Fixation des tarifs du spectacle « Au Bonheur de Feydeau », présenté au Théâtre d'Arles les 11 et 12 mars 2005.
- Prise en charge des archives des associations syndicales du Pays d'Arles en charge de l'irrigation et de l'assainissement par les Archives communales. Certains documents remontent au <sup>xvi</sup>e siècle.
- Subvention au musée de la Résistance et de la Déportation pour l'édification de deux sculptures en mémoire du camp d'internement des nomades à Saliers.

## ■ Conseil municipal

La prochaine réunion publique de l'assemblée des élus aura lieu Jeudi 27 janvier à 18 h, en salle d'honneur de l'hôtel de ville.

## ■ Vœux 2005

Le conseil municipal présentera ses vœux à la population le 21 janvier à 18 h au Palais des congrès, et le 28 janvier au personnel municipal.

## Chantier naval d'Arles

## Le plus grand de Lyon à la mer

*Arles peut désormais accueillir en cale sèche pour les réparer ou les réviser des bateaux allant jusqu'à 125 m de long et pesant 1700 tonnes. Inauguration le 20 janvier.*

Aucun chantier sur le Rhône ne pouvait réparer des bateaux aussi longs. Il fallait construire un nouvel équipement pour cela. Arles possédait des atouts objectifs géographiques et historiques pour que l'investissement soit fait ici. Un plan de financement solide a emporté la décision. Les travaux représentent 1,4 million d'euros réparti entre la Sacha (Société anonyme de la cale de halage d'Arles : 20 %), Voies navigables de France (36 %) la région Paca (15 %), la direction régionale de l'équipement (11 %), le Conseil général (11 %) et la Compagnie nationale du Rhône (7 %).

L'activité augmente régulièrement sur le fleuve, depuis le regain d'intérêt pour le transport fluvial (moins polluant, plus adapté aux grosses quantités de matière première) et l'essor du tourisme fluvial. Le nombre et la taille des bateaux ont plus que doublé pendant les vingt dernières années : en 2004, ce sont 130 bateaux (60 en 1985) qui transportent au total 180 000 tonnes (70 000 en 1985) ! Ils pourront maintenant être réparés à Arles.



Avec l'allongement du slipway, le chantier naval accueillera de nouveaux clients

« Cet équipement est une chance pour la ville d'Arles. La technologie des bateaux est en perpétuelle évolution, réclamant des spécialisations de plus en plus fines. Des activités de sous-traitance y seront de plus en plus associées, créant de l'activité et des emplois. En décembre dernier cinq compagnies nous avaient déjà contactés. » ajoute Alain Biechel, directeur de la Sacha. FM

## Descente du Rhône : de Barriol à Salin

*Reportage à bord de Barcarin IV, l'un des deux bacs des traversées du Rhône, entre Salin-de-Giraud et Port-Saint-Louis-du-Rhône.*

Il est 11 h 30, Marc Talzi, chef mécanicien à bord de *Barcarin IV*, achève ses contrôles. C'est OK, on peut larguer les amarres des chantiers navals de Barriol et rejoindre Salin-de-Giraud en descendant le Grand Rhône. Dans deux heures, le bac des traversées du Delta reprendra son service en relais de *Barcarin III*.

Je suis invité à bord par Alain Floutier, directeur du Syndicat mixte qui gère les deux bacs de Salin. *Barcarin IV* est resté à quai trois semaines pour une révision réglementaire. « Avec nos nouveaux moteurs, deux V12 Warsila-Poyaud développant 525 ch, on a nettement amélioré la fiabilité, diminué le bruit. On économise du carburant et on peut espacer davantage les révisions comme celle-ci, explique le directeur. Entre l'équipe de la Sacha qui assure les réparations navales aux chantiers de Barriol, les entreprises de maintenance,



Alain Floutier et une partie de l'équipage

le port fluvial, les équipages des deux bacs, nous avons un ensemble de compétences qui peuvent faire fructifier l'activité fluviale. » Alain Floutier est convaincu de l'avenir du fleuve.

Passage devant la digue qui vient d'être refaite à hauteur de Passerons. À bord, les

cinq hommes d'équipage ont pris leurs fonctions de croisière : à la barre Jean-Yves Carré le capitaine, André Ferrat, officier mécanicien, écoute tourner ses diesels, contrôle ses niveaux, sur le pont Jean-Marc Trives et Jérôme Maillis, rangent les amarres et préparent la reprise des rotations entre Salin et Port-Saint-Louis.

Il est 13 h, *Barcarin IV* et *Barcarin III* s'appellent par radio. Jean-Marc Trives : « J'ai connu le B2 (*Barcarin II*). Il y a eu une grosse évolution. Le B4 peut porter quatre camions chargés et seize voitures ». AOG

## Les vœux du maire



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Je fonde pour les années à venir des espoirs pour notre ville et nos territoires. L'intercommunalité est née depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004. La taxe professionnelle baissera de 1,28 % chaque année durant dix ans et je pense que cette Communauté d'agglomération décuplera ses objectifs et ses missions, créant un nouveau service public.

Le Pays d'Arles, les Parcs de Camargue et des Alpilles sont, soit en cours de création, soit réglementairement installés et apaisés. Le faisceau autoroutier est décidé par l'État. Ainsi, notre territoire est partie prenante d'un projet méditerranéen et européen dont nous sommes partenaires. Les sociétés d'édition Actes Sud, Harmonia Mundi, Philippe Picquier et Buchet-Chastel remportent des prix. Le réseau des écoles supérieures, de l'enseignement universitaire, de la recherche se renforcent et s'agrandissent : le LERM, le CNRS, l'ENSP.

Le contrat de plan pour le patrimoine architectural reçoit les louanges du ministère de la Culture. Enfin, le grand projet régional des ateliers SNCF dans sa partie ouest, après la première tranche, se décide et se dessine. Le Conseil général a programmé le collège Frédéric-Mistral et la reconstruction du centre de secours. 2005 remarquera aussi l'essor pris par l'activité fluviale. Arles est la seule agglomération sur le Rhône à posséder un outil au gabarit européen pour réparer les bateaux de grande longueur. Cet axe est en plein développement à l'instant où est répétée la nécessité de basculer le trafic de la route sur le fleuve.

Enfin, la Ville est candidate au projet de rénovation urbaine de l'ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine) et sera retenue. Notre programme de logement social se poursuit et l'OPAH (Opération programmée de l'amélioration de l'habitat) est financée.

Et je souhaite conclure ces vœux en rappelant les mois de décembre 2003 et janvier 2004, et la lutte qui se poursuit, des salariés de Lustucru dans leur usine occupée. La solidarité des Arlésiens, des collectivités publiques : État, Région, Département, Commune, comme celle de tous les Français et d'un grand nombre d'Européens a été forte et très concrète.

Au total, les participations se sont élevées à 390 millions d'euros payés par les assureurs, l'État, la Région, le Conseil général, la Chambre de commerce et d'industrie du pays d'Arles et la commune d'Arles. Cette solidarité n'a pas été simplement institutionnelle mais aussi le fait des associations, des Clubs services, du mouvement social, des familles entre elles.

C'est cet espoir, celui d'un territoire fort et solidaire que je fonde. Et des vœux sincères et chaleureux à tous les Arlésiens qui ont montré une nouvelle fois leur intelligence pour faire face, avec dignité et honneur, à un événement majeur. Je vous assure de mon profond respect et de mes amitiés sincères.

*Amicalement*

*H. Schiavetti*

Hervé Schiavetti  
Maire d'Arles

Conseiller général des Bouches-du-Rhône  
Président du Pays d'Arles

## Adduction d'eau

# La Camargue branchée au réseau

**Vingt-trois kilomètres de réseau d'adduction d'eau viennent d'être achevés en Camargue, entre Gageron et le Sambuc. Les bornes d'alimentation installées le long du parcours vont permettre de raccorder plusieurs dizaines de mas.**

Une nouvelle tranche de travaux sur le réseau d'approvisionnement en eau potable d'Arles s'achève. Les habitations en Camargue situées sur le tronçon Gageron-Villeneuve-Le Sambuc peuvent désormais bénéficier de l'eau du forage de Saint-Hippolyte (en Crau). Quarante-quatre bornes de raccordement à des mas ont déjà été posées.

L'extension du réseau à partir du raccordement de la DN 80 emprunte la voie communale longeant le canal d'irrigation de la Petite Montlong, la voie d'accès au canal depuis le mas Perrolin, l'accotement de la RD 36b, Villeneuve, l'accotement de la RD 37, l'ancienne voie ferrée longeant la RD 36, le Sambuc. Du Sambuc, le réseau reprend l'ancienne voie ferrée, la voie communale (draille de Fumemorte), jusqu'à la Tour du Valat. Les 23 km de conduites ont coûté



2,65 millions d'euros : 25 % pris en charge par l'Agence de l'eau.

« Ces derniers kilomètres de réseau sont le premier chantier d'extension rattaché à la communauté d'agglomération Camargue, Arles, Crau, Montagnette, créée cette année », explique Jean-Luc Masson, adjoint aux travaux à Arles, et vice-président de la communauté d'agglomération. « Elle décidera des annexes secondaires ultérieures vers les mas plus

éloignés du réseau. C'est aussi elle qui est chargée de trouver de nouvelles ressources en eau pour sécuriser notre approvisionnement. »

Deux autres chantiers permettront d'achever la boucle arlésienne à partir des puits existants, le raccordement des mas du Paty de la Trinité au réseau d'Albaron, et le lien entre les puits de Saint-Hippolyte et du Mazet. AOG

### Le prix de l'eau

Pour une consommation moyenne de 120 mètres cubes, facturée 217 euros hors taxe (229,72 TTC), le fermier (la SEA) perçoit 94 euros pour exploiter et entretenir le réseau. La commune en perçoit 45 avec lesquels elle finançait jusqu'à présent les extensions du réseau d'eau potable. 38 euros vont à la redevance d'abonnement, le restant est réparti entre l'Agence de l'eau (protection contre la pollution et recherche de nouvelles ressources) et le FN-DAE (Fonds national de développement de l'adduction d'eau).

# Rocade et autoroute

## l'État présente les deux tracés

*Deux décisions essentielles au développement de la commune viennent d'être rendues publiques en décembre : le tracé du fuseau du contournement autoroutier entre les péages d'Arles et de Saint-Martin-de-Crau, et celui du prolongement de la rocade Est jusqu'au nord de l'agglomération et la RN 570. De ce dernier tracé on peut estimer la zone où sera construite la future digue de protection entre la rocade et la voie SNCF.*

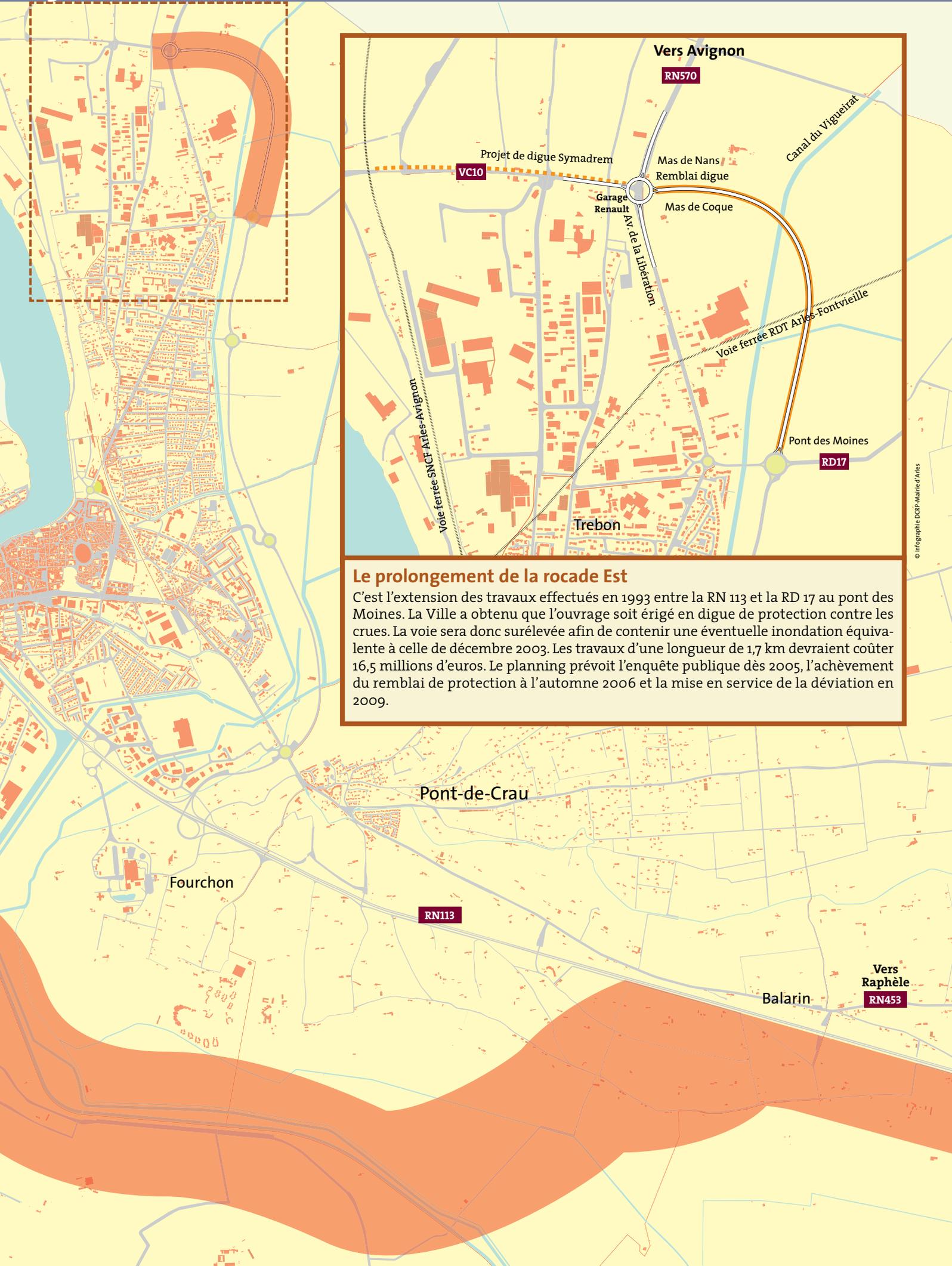
A54

RN113

Gimeaux

### Le fuseau du contournement autoroutier

Comme l'indique le plan, à l'heure actuelle le tracé retenu reste dans une fourchette de 1 km de largeur. Après concertation, avant-projet sommaire et enquête publique, la précision du tracé sera ramenée à 300 m. Lorsque les travaux commenceront (en 2010 selon le calendrier actuel), l'emprise définitive de l'autoroute sera de 50 à 60 m de large. La longueur totale de l'aménagement entre les deux péages est de 30 km, dont 13 km à construire entièrement pour le contournement de l'agglomération. Un chantier évalué à 470 millions d'euros.



### Le prolongement de la rocade Est

C'est l'extension des travaux effectués en 1993 entre la RN 113 et la RD 17 au pont des Moines. La Ville a obtenu que l'ouvrage soit érigé en digue de protection contre les crues. La voie sera donc surélevée afin de contenir une éventuelle inondation équivalente à celle de décembre 2003. Les travaux d'une longueur de 1,7 km devraient coûter 16,5 millions d'euros. Le planning prévoit l'enquête publique dès 2005, l'achèvement du remblai de protection à l'automne 2006 et la mise en service de la déviation en 2009.

## Brèves

## ■ Salin-de-Giraud

Le chantier de réfection des arènes de Salin a commencé au 1<sup>er</sup> décembre. Le chantier concerne le mur, il est effectué par l'entreprise Freyssinet. Les travaux devraient durer deux mois.



## ■ Repas de Noël

Les retraités arlésiens se sont retrouvés le 7 décembre à midi au Palais des Congrès pour un chaleureux repas de fin d'année organisé par le CCAS de la Ville d'Arles et l'Entraide Solidarité 13. Le 21 décembre, c'était au tour des retraités de la Camargue Nord, Albaron, Saliens, Gimeaux, le Paty de la Trinité, Villeneuve et Gageron de fêter Noël au Mas des Bernacles à Gimeaux.

## ■ Téléthon

Les commerçants et associations raphéolois ont collecté 1237 euros pour le Téléthon 2004. Lors de la course sur 24 heures organisée par l'association De l'autre côté du pont, 1255 euros ont été récoltés.

## ■ Les vœux du maire dans les villages

**Albaron et le Paty** le 9 janvier à 11 h 30

**Le Sambuc** le 11 janvier à 18 h

**Raphèle** le 12 janvier à 18 h

**Mas-Thibert** le 14 janvier à 18 h

**Gimeaux** le 15 janvier à 18 h

**Saliens** le 16 janvier à 11 h 30

**Gageron** le 16 janvier à 16 h

**Moulès** le 20 janvier à 18 h

**Salin-de-Giraud** le 25 janvier à 18 h

Ces dates sont susceptibles d'être modifiées

## ■ Beauduc

Après l'intervention surprise de la préfecture le 30 novembre pour démolir des cabanons de Beauduc implantés sur le domaine maritime (État), les cabanoniers et les élus d'Arles se sont retrouvés en mairie annexe de Salin pour faire le point. Un grand loto de solidarité s'est tenu en salle des fêtes le 5 décembre.

## Le Sambuc

## Les parents aident à la vie scolaire

*De la discussion entre mamans à la sortie devant le portail de l'école aux voyages collectifs en fin d'année, l'association des parents d'élèves du Sambuc relaie le travail pédagogique des trois instituteurs.*



La classe équitation au pays des Gardians

« C'est une chance d'avoir une association de parents d'élèves impliquée », reconnaît Philippe Martinez, adjoint de Salin-de-Giraud et du Sambuc... et instituteur au Sambuc.

« Des projets parfois coûteux ont été réalisés grâce à eux dans le respect des choix pédagogiques des enseignants : classes nature dans les Pyrénées en 2002, classe neige dans les Alpes en 2003, classe cirque pour les maternelles, classe équitation et voile en 2004. »

Patricia Barre est la nouvelle présidente de l'association des parents d'élèves du Sambuc. L'école accueille 52 élèves - trois classes avec

trois instituteurs, une maternelle, un CP-CE1 et un CE2-CM1-CM2, les parents sont aussi au cœur des activités périscolaires.

« Quand nous nous réunissons, nous affichons sur le tableau de l'école le sujet qui sera débattu. Tous les parents peuvent y assister et participer en avançant leurs propositions. »

Si l'école a mis en place des activités entre midi et 14 heures, sportives, musicales, et une animation théâtrale le soir après la sortie, « les parents ont apporté une aide pour acheter des jeux extérieurs : jeux de cours, comme le Ben-Hur (tricycle avec une carriole pour transporter un enfant). L'an dernier on avait acheté deux vélos, du petit matériel de psycho-motricité pour la maternelle. »

« Lors des sorties pédagogiques (théâtre, cinéma) réparties entre la maternelle et les classes primaires, la mairie finance une partie et nous le reste. »

Pour collecter les fonds nécessaires, les parents d'élèves organisent généralement un loto. « Cette année nous allons essayer d'en faire un en décembre, un autre en janvier. »

Le premier était prévu le 11 décembre. Le suivant aura lieu le 15 janvier à 17 h 30.

## Le marché de Noël à Raphèle

## Entre mairie et comité d'intérêt de village

« C'est la septième fois que le comité d'intérêt de village (une dizaine de personnes) organise le marché de Noël de Raphèle fin novembre. On a eu entre trente et quarante exposants qui se sont installés dans la salle Gérard-Philippe, derrière la mairie annexe et dans un chapiteau. D'année en année on s'agrandit. L'an dernier nous avons 100 m<sup>2</sup> en deux tentes, cette année on a fait installer une structure plus grande (environ 150 m<sup>2</sup>) derrière la mairie. », explique Bernard Petit, du CIV de Raphèle.

La mairie a préparé le terrain d'accueil qu'il fallait reblayer. L'équipe polyvalente d'intervention (EPI) s'est occupée de la sonorisation dans le village, des guirlandes et des illuminations, de la pose de la banderole à l'entrée du marché, et de la mise aux normes des connexions électriques. Le car régie de Soleil FM assurait l'animation musicale.

« Nos exposants viennent de tout le Pays d'Arles (Raphèle, Arles, Fontvieille, Mouriès,



Mas-Thibert) et même de plus loin dans la région et au-delà (de l'Ardèche, du Gard), et on trouve de tout. Au départ il y avait surtout des peintres locaux et des artisans qui présentaient leurs œuvres. Cette année il y a toujours trois peintres, mais nous avons aussi beaucoup d'exposants de produits de bouche : salaisons, foies gras... On trouve encore des objets originaux comme ces bijoux fait à partir de noyaux d'olives, des terres cuites, des bougies décorées et des santons bien sûr. »



Moulès, Raphèle, Pont-de-Crau

## Le canal de Craponne consolidé

Les inondations de décembre 2003 et celles causées régulièrement par les pluies sur les Alpilles ont endommagé le canal de Craponne qui traverse la Crau pour se jeter dans le Rhône à Arles à hauteur du pont de la 4-voies. Auparavant il traverse les communes d'Eyguières, Mourières, Aureille, Saint-Martin-de-Crau et Arles. C'est dans ces deux dernières communes que sont entrepris des travaux en quatre endroits distincts (voir encadré) afin de réparer, consolider le canal, insérer des siphons, prévoir des passages de réseaux.

Un chantier d'urgence afin de protéger les habitations sur Moulès, Raphèle et Pont-de-Crau. L'ensemble représente des travaux d'un montant de 7,8 millions d'euros, conduit par le syndicat des arrosants de la Crau, fortement aidé par le Conseil régional, le Conseil général, l'Agence de l'eau et des fonds de l'Europe.

Gaëtan Guichard, directeur technique du syndicat, supervise les travaux en cours. « *En temps ordinaire, nous investissons environ 500 000 euros par an dans l'aménagement du canal. Louis Arlot, le président du syndicat, a su convaincre les collectivités au plus haut niveau, que les agriculteurs adhérents ne pouvaient assurer seuls l'entretien du canal d'irrigation.* »

Jacques Bachevallier, adjoint de Moulès : « *Le problème initial est là. Le canal de Craponne a été construit pour l'irrigation, et involontairement il récupère les eaux de pluie des communes des villages des Alpilles.* » Les travaux en cours vont consolider le canal sur une par-



Les ouvriers à l'œuvre sur la partie de l'aqueduc traversant Pont-de-Crau

tie du territoire traversé, mais pas complètement. L'élu de Moulès ajoute : « *En 2005, il faudra consentir le même effort financier qu'en 2004 pour résoudre la question de la consolidation des berges du Craponne* ». Il rappelle que cet ouvrage d'irrigation alimente indirectement la nappe phréatique de la Crau, réserve d'eau potable de toute la commune d'Arles.

Pour que les eaux de pluie n'empruntent plus le Craponne, la solution serait de les dévier vers les carrières de Goirard, creusées au moment de la construction de l'autoroute, précise-t-il.

Daniel Richard, adjoint de Raphèle, attendait cette protection du nord du village et de Pont-de-Crau. « *La consolidation des berges, avec un accès facilité pour leur entretien, était devenue indispensable. Les aménagements au chemin de Servannes faciliteront l'évacuation des eaux pluviales accumulées sur le chemin de l'Ormeau. Quant à la pose d'un siphon en remplacement de la boucle actuelle à hauteur de la voie communale VC 54, elle devrait sécuriser davantage Pont-de-Crau* ». AOG



Jean-Noël Guérini avec Hervé Schiavetti et Claude Vulpian : le Conseil général participe à la protection du territoire arlésien

### Les travaux en cours

- Dans les secteurs Saint-Martin-de-Crau, Moulès-Raphèle, protection du canal par cuvelage (pose de buses au fond du canal et sur les talus)
- Confortement des digues par élargissement, réfection des fossés et de nombreuses martelières. Amélioration des accès.
- Secteur de la boucle des Muses, chemin de Servannes : réalisation d'un siphon pour faire passer le canal sous le chemin de Servannes.
- À Pont-de-Crau, du carrefour de l'aqueduc de pierre jusqu'à la Genouillade, pose de buse dans le canal sur une longueur de 800 mètres. Pose d'un siphon qui permettra la construction ultérieure du carrefour que la Ville prévoit pour la future zone des Minimes.

## Brèves

### ■ Parc de Camargue

Après l'arrêté préfectoral du 10 novembre validant la création du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue, l'assemblée constitutive du nouveau syndicat s'est tenue le 2 décembre au mas du Pont de Rousty. Les 37 emplois du Parc sont donc sauvés. Hervé Schiavetti a été élu président du nouvel établissement public qui regroupe, outre les communes d'Arles et des Saintes-Maries, le conseil régional Paca, le conseil général des Bouches-du-Rhône, les chambres consulaires, la chambre de commerce et d'industrie du Pays d'Arles, la chambre d'agriculture et la chambre de métiers des Bouches-du-Rhône.



### ■ Import-Export

Une mission a eu lieu en Algérie entre le 3 et le 8 décembre pour les entreprises exportatrices du Pays d'Arles. Un voyage d'affaires organisé par Procames, l'outil d'import-export de la Chambre de commerce. A partir d'une analyse du marché algérien (les opportunités se sont multipliées ces derniers mois), il s'agit de mettre en relations entrepreneurs et institutions algériennes, locales et régionales, avec des entreprises arlésiennes.

### ■ Maison Gay-Colombaud

Henri et Cécile Gay passent la main. Voilà 106 ans que la famille tenait commerce à Arles, d'abord pépiniériste rue Émile-Fassin (l'hôtel Atrium est construit à l'emplacement du jardin), puis fleuriste rue de l'hôtel de ville en 1943. La Ville d'Arles leur souhaite bonne retraite, et bonne chance à Pascale Mollard pour l'ouverture de « Aromatics ».

### ■ Lustucru

Les salariés en lutte ont décidé de créer une société coopérative ouvrière afin de relancer l'activité de traitement du riz interrompue depuis l'abandon de l'usine par le groupe Panzani. Le dossier de reprise préparé avec la Chambre de commerce du Pays d'Arles doit maintenant trouver les fonds nécessaires au redémarrage.

### ■ Illuminations de Noël

L'équipe polyvalente d'intervention (EPI) de la ville, pour décorer la commune lors des fêtes de fin d'année, a posé 180 motifs lumineux en centre-ville, 56 dans les quartiers périphériques, et 56 dans les villages, plus une vingtaine de « motifs à facettes ». Avec le service économique ils ont aussi posé plusieurs centaines de sapins dans les écoles, les foyers, et de nombreux établissements publics ou associatifs.

# Interview de Michel Vauzelle,

## Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur



**Monsieur le Président, un an après les terribles inondations de décembre 2003, la première question que l'on a envie de vous poser est de savoir quels enseignements vous tirez d'une telle catastrophe ?**

**Michel Vauzelle :** Avant tout, je n'oublie pas que les blessures ouvertes il y a un an, ne sont pas toutes refermées. De nombreuses familles sont encore hébergées de manière provisoire. D'autres sont rentrées chez elles, mais n'ont pu encore retrouver les conditions de vie qui étaient les leurs avant les inondations. Les pouvoirs publics, quels qu'ils soient, ne doivent pas les oublier.

Mais au-delà du drame que nous avons connu, j'ai été profondément ému par le formidable élan de solidarité dont ont fait preuve les Arlésiens. Alors que tous étaient directement ou indirectement frappés par le malheur, tous ont apporté réconfort et soutien à celles et ceux qui dans l'urgence en avaient besoin. Les Arlésiens ont une nouvelle fois démontré les valeurs de générosité qui les caractérisent.

Je n'oublie pas non plus que notre ville, confrontée à une crise sans précédent, a également pu compter sur la solidarité européenne, nationale et régionale. Dès les premières heures du drame, que j'ai vécu jour après jour, au plus près des Arlésiens, j'ai souhaité que la Région réponde aux besoins concrets auxquels devaient faire face les sinistrés, notamment en finançant les nuits d'hôtels et en délivrant des chèques solidarité. Nous avons également mis en œuvre un pro-

gramme d'aides d'urgence à l'attention des entreprises de la ZI Nord afin de faciliter la reprise rapide de l'activité économique. Au total, 450 entreprises ont été aidées par la Région grâce à une aide financière de 7 millions d'euros. Enfin, je reste attentif aux situations particulières, telle que celle de Lustucru, pour laquelle les solutions de redémarrage de l'activité proposées par les salariés de l'entreprise sont actuellement analysées.

**Au-delà de ces aides d'urgence pour les particuliers et le monde économique, pensez-vous qu'un tel drame puisse demain se reproduire et quelles sont les actions à mettre en œuvre pour lutter contre le risque de nouvelles inondations ?**

**M. V. :** Après les inondations de décembre dernier, la priorité était de colmater les brèches, consolider les digues fragilisées et effectuer les travaux d'urgence pour nous protéger d'une nouvelle crue, même plus faible. Ces travaux ont été réalisés dans des délais records sur le Rhône et sont en voie d'achèvement sur le Vigueirat. Mais vous savez, président d'une Région où se concentrent tous les risques possibles (inondations, incendies, glissements de terrain, risques industriels et technologiques...), j'ai malheureusement appris que le risque zéro n'existe pas. Cependant, les pouvoirs publics doivent développer une politique ambitieuse de prévention. Dès 1995, alors maire d'Arles je me suis battu pour créer une structure disposant des moyens financiers suffisants pour lancer les indispensables travaux de réparation des digues et des quais du Rhône. A l'époque, je n'avais pu obtenir la participation du Conseil régional, présidé par Jean Claude Gaudin. Lorsque je suis devenu président de la Région, j'ai immédiatement voulu que le Conseil régional contribue activement à la réhabilitation des digues et des quais du Rhône. Nous avons ainsi créé le Symadrem avec les concours des trois communes concernées et du Conseil général. Celui-ci nous a permis de mener à bien des travaux de toute première importance et d'assurer la surveillance

indispensable lors des crues du Rhône. On peut s'interroger sur ce qui aurait pu se passer l'année dernière, si le Symadrem n'avait pas précédemment conforté les quais du Rhône à hauteur de La Roquette ou de Trinquetaille.

**Malgré ces travaux et les efforts financiers de la Région, les inondations de l'année dernière n'ont pu être évitées.**

**M. V. :** En effet, les compétences du Symadrem ne s'exercent que sur le périmètre des Bouches du Rhône et jusqu'à hauteur de la gare SNCF d'Arles. Il nous faut absolument étendre ce périmètre de compétence aux communes du nord et aux rives du Gard. Mais il nous faut surtout imposer une gestion globale du Rhône, de sa source jusqu'à la mer. Le Pays d'Arles ne peut être le seul exutoire lors des crues du Rhône. Le risque inondation doit être géré sur l'ensemble du bassin versant. Avec mes collègues Georges Frêche, président de la Région Languedoc-Roussillon et Jean-Jack Queyranne, président de la Région Rhône-Alpes, nous sommes solidaires et prêts à accompagner l'Etat dans sa réflexion. Car, en effet, la gestion du Rhône et de ses affluents est une affaire nationale. On ne peut laisser cette responsabilité aux seuls élus locaux. Le Gouvernement, l'Etat, doivent donner au préfet Lacroix, préfet de Bassin, les moyens d'une politique ambitieuse pour une meilleure prévention du risque. Savez-vous que pour l'instant celui-ci ne dispose que d'une enveloppe d'un million d'euros pour conduire les études nécessaires sur l'ensemble du bassin versant du Rhône ? Avec mes collègues présidents de Région, nous souhaitons que l'Etat participe à hauteur de 50% aux travaux de confortement des digues, à la création de bassin d'expansion des crues en amont du grand Delta. Le Rhône participe à travers ses nombreux aménagements à la richesse de notre Nation. En retour, il est normal que les riverains du Rhône bénéficient de la solidarité nationale pour garantir leur sécurité.

**Au-delà de la gestion du risque inondation, la Région est un partenaire**

### privilegié du développement du Pays d'Arles. Pourquoi ?

**M. V. :** Arlésien moi-même, je connais les difficultés que rencontrent les habitants de ce territoire : difficultés liées à l'emploi, au logement, aux conditions de déplacements... Au printemps dernier, j'ai souhaité que notre Région devienne une Région solidaire, cela veut dire que nous devons concentrer nos efforts sur les territoires qui en ont le plus besoin. Arles et le Pays d'Arles en font partie.

### Très concrètement, cette solidarité s'exprime comment ?

**M. V. :** Elle s'exprime d'abord par la reconnaissance d'Arles et du Pays d'Arles dans les politiques qui relèvent directement des compétences régionales. Ainsi, après avoir réhabilité les lycées Pasquet, Montmajour et Perdiguier, après les avoir dotés d'équipements sportifs spécifiques, la Région va créer avec la filière professionnelle du BTP (bâtiment et travaux publics) un nouveau centre de formation pour apprentis. Il sera situé à Trinquetaille, quartier du Vittier. Les travaux démarreront dès 2005. Les apprentis du BTP seront accueillis dès la rentrée 2006. Dans un autre domaine, le Conseil régional vient d'augmenter sa participation statutaire au Parc naturel régional de Camargue, afin notamment que les agents en situations d'emplois précaires depuis de très nombreuses années, voient leur situation régularisée et stabilisée. La Région engagera dès cette année la révision de la Charte du Parc naturel régional de Camargue, afin notamment d'étudier l'opportunité d'étendre le périmètre du Parc à d'autres communes, notamment de la Petite Camargue gardoise.

### Lycées, CFA, parcs naturels régionaux, Plan patrimoine antique, ces actions relèvent directement de la responsabilité du Conseil régional, mais la Région intervient dans bien d'autres domaines.

**M. V. :** Comme je vous l'ai indiqué, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur souhaite être un partenaire du développement économique, urbain et écologique des territoires les plus fragiles. Elle ne peut donc être absente d'Arles et du Pays d'Arles. Ce partenariat est très hétéroclite. Il va de l'aide aux associations sportives ou culturelles, du soutien aux projets municipaux, à la réhabilitation des arènes et du Théâtre antique.



### Quels autres domaines d'intervention vous semblent prioritaires ?

**M. V. :** Face aux attentes, légitimement diverses, de nos concitoyens, il n'existe pas de réponse unique. Mais, prétendre que les pouvoirs publics sont en capacité de répondre à toutes les sollicitations serait ridicule. C'est d'ailleurs dans la définition des priorités d'intervention que se situe notre responsabilité d'élus locaux. Dans notre Pays d'Arles, il me paraît important de concentrer nos efforts dans quatre grands domaines. Le premier, c'est encore et toujours l'emploi. Il nous faut favoriser l'accès à l'emploi du plus grand nombre à travers des politiques d'accueil de nouvelles entreprises, d'éducation et de formation... Le second est le logement. Il ne se passe pas un jour sans qu'à mon bureau arlésien des personnes me sollicitent pour faciliter leur recherche de logement. Les communes du Pays d'Arles doivent proposer des solutions partagées afin que le logement pour tous ne devienne pas un rêve inaccessible. Le troisième grand domaine est celui des déplacements. Ceux-ci ont pris une place prépondérante

dans notre vie quotidienne. Les pouvoirs publics doivent proposer des solutions alternatives à la voiture, source de stress, de pollutions et d'encombrements. La Région à travers sa politique ferroviaire a un rôle majeur à jouer. Après avoir fortement augmenté le nombre des arrêts TER en gare d'Arles, je me félicite d'avoir pu contribuer à la réouverture de la gare de Saint-Martin-de-Crau, inaugurée le 12 décembre dernier. Enfin, le quatrième grand domaine est la protection de notre environnement. Celui-ci est de plus en plus mis en danger. Les menaces sont nombreuses : qualité de l'eau, gestion et élimination de nos déchets, avec cet inquiétant projet d'incinérateur à Port-Saint-Louis-du-Rhône, sécurité alimentaire, prévention des risques naturels et industriels, lutte contre le bruit, lutte contre les pollutions... Dans ce domaine aussi, la Région entend assumer pleinement son rôle et ses responsabilités. Le Conseil régional sera toujours aux côtés des communes du Pays d'Arles qui choisiront de développer des politiques municipales audacieuses dans chacun de ces domaines.

## Les aides de la Région

<b>Aides exceptionnelles solidarité inondations :</b> .....	<b>35 millions d'euros</b>
- Aide directe à la population : chèques solidarité, aide financière d'urgence et hébergements sinistrés, réhabilitation d'écoles : .....	10 millions d'euros
- Soutien aux entreprises du Pays d'Arles : .....	7 millions d'euros
- Soutien à l'agriculture : .....	3 millions d'euros
- Travaux de réparation et de confortement des digues du Rhône et du Viguerat : ..	15 millions d'euros
<b>Parc naturel régional de Camargue :</b> .....	<b>800 000 euros/an</b>
<b>Nouveau centre de formation des apprentis :</b> .....	<b>6 millions d'euros</b>
<b>Ateliers SNCF :</b> .....	<b>33 millions d'euros</b>
<b>Plan patrimoine antique (arènes et théâtre antique) :</b> .....	<b>38 millions d'euros</b>
<b>Supinfocom :</b> .....	<b>1,3 million d'euros</b>
<b>Equipements sportifs dans les lycées :</b> .....	<b>5 millions d'euros</b>

## Naissances

Kevin Mohammedi, David Gauthier, Yoan Audet, Judith Baccot, Lucas Robineau, Gauthier Girard, Mathis Pfundstein, Corentin Boyer, Selma Berri, Chloé Gastinel, Mattéo Denee, Mehdi Bensouna, Mathéo Fleuridas, Alicia Giraud, Younès Naciri, Melvyn Lainé, Tiffany Lainé, Marius Aupy, Théo Ambrosio, Enzo Freiburger, Clara Gauthier, Anaïs Garcia, Tia Chakma, Coline Frizzi, Néo Charon, Mathis Cotellon, Emma Mastronikita, Alexia Stefanski, Samuel Bousseau, Chaima Harribou, Farouk Lahouazi, Maguelone Alloard, Alexandre Taccola, Emilie Roque, Margaux Levasseur, Julia Romain, Evan Arnaudet, Rania Dahmane, Marie Gabarri, Emad Boulmakoul, Widanne Ait Ourajji, Thomas Jajcaj, Anis Bouayss, Chiara Del Corso, Roxane Palissier, Marie Cheron, Lisa Echaubard, Sirine Bentebib, Amine Kaddouri, Youssef Halaili, Thibaut Predon, Lola Navario, Lyna Rebai, Aymon Belkenadi, Naëlle Therezo, Orlane Rossigneux, Méryl Morel, Chaïma Belmokaddem, Aymene Chamrouk, Mallauray Sanchez, Matisse Aillaud, Alina Orlov, Inès Soufari, Azad Fahim, Rayhan Mokhtari, Emma Boldrini, Mayron Nicaise, Lily Perez, Faustine Garrec, Samuel Mercier, Lenny Cosyns, Bilal Boulegrouh, Ivy Mollet, Emilie Pellat, Mbao-Léna Gueye, Hatim Tamisse, Uousra Hamrit, Mattis Bozzato, Assia Ouali, Rafik Kaddouri

## Mariages

David Moine et Virginie Stier, Abdelkader Ribouh et Mireille Rizzo, Morad Babacene et Zohra Hadjadj, Majid Ichba et Habiba Audauh, Olivier Chanut et Géraldine Chanut, Khalid Tegourt et Hanane Ouksih, Hamdi Abdel Hafiz et Hafida Belahmer, Hervé Richoux et Nathalie Bayle

## Décès

René Cougnenc (76 ans), Anchise Tempestini (93 ans), Marie-Louise Durzian née Mandin (85 ans), Jean Chauméras (70 ans), Raymond Breysse (77 ans), Pilar Bonnet née Buenaventura (91 ans), Louis Plo (90 ans), Quintin Lombilla-Garcia (82 ans), Saïd Rafai (47 ans), Roger Laly (85 ans), Renée Gabarel née Pascal (68 ans), Armando Nati (91 ans), Danton Bonnal (93 ans), Marie-Rose Daumas née Blanc (90 ans), Lucien Tisot (67 ans), Marcelle Lombardo née Chamblas (52 ans), Lina Garcia née Vita (70 ans), Odette Eche née Martin-Cordier (87 ans), Aimé Colin (88 ans), Rosette Gautier née Mercier (70 ans), Marcellin Pons (89 ans), Daniel Masselot (74 ans), Marie-Louise Selles née Valls (83 ans), Lucie Couderc née Rouyère (97 ans), Thi Chom Lo née LO (77 ans), Annette Carut née Pin (97 ans), Rose Morello née Balcells (76 ans), Pauline Paquin née Farjon (90 ans), Anne-Marie Moebis née Laroussinie (55 ans), François Décombat (83 ans), Josefa Tutzo née Moralès (93 ans)

*En raison des avis prononcés par la Commission nationale informatique et Libertés (CNIL), seuls les noms des familles qui auront donné leur autorisation à une publication des actes d'état civil les concernant seront publiés dans cette rubrique.*

## Les permanences du maire, des adjoints et des conseillers municipaux

■ **Le maire, Hervé Schiavetti**, reçoit sur rendez-vous à l'Hôtel de ville. (04 90 49 36 00)  
 ■ **Martial Roche**, reçoit sur rendez-vous à l'Hôtel de ville. (04 90 49 59 88)  
 ■ **David Grzyb**, adjoint au maire, délégué à l'Habitat, reçoit sur RDV le vendredi matin au Service Habitat. (04 90 18 59 14)  
 ■ **Danielle Ducros**, adjointe à l'administration générale et aux finances reçoit le vendredi sur rendez-vous (04 90 49 59 81)  
 ■ **Lionel Schneider**, adjoint au maire, délégué aux sports, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis du mois, de 18 h à 20 h.  
 ■ **Véronique Ponzé**, adjointe aux politiques sociales, reçoit sur rendez-vous le 2<sup>e</sup> mardi du mois, de 13h30 à 16 h (04 90 49 59 97)  
 ■ **Claire Antognazza**, adjointe à la culture, reçoit sur rendez-vous tous les jeudis, de 15 h à 18 h. (04 90 49 59 97)  
 ■ **Bernard Jourdan**, adjoint à l'enseignement primaire et secondaire, reçoit sur rendez-vous. (04 90 49 36 12)  
 ■ **Henri Tisseyre**, adjoint au personnel et au quartier du Trébon assure une permanence au centre social du Mas Clairanne, le mardi de 17 h 30 à 18 h 30 tous les quinze jours.  
 ■ **Nicolas Koukas**, adjoint au maire, délégué à la propreté, aux anciens combattants, aux droits de l'homme, au devoir de mémoire, à la démocratie et au quartier de Trin-

quetaille, tient sa permanence les lundis de 10 h 15 à 12 h, à la maison de quartier de Trinquetaille.  
 ■ **Catherine Levraud**, adjointe à l'écologie urbaine, sur rendez-vous. (04 90 49 38 25)  
 ■ **Monique Tibaron**, conseillère municipale, déléguée aux espaces verts, au fleurissement et à la prévention routière, reçoit tous les jeudis de 9 h à 11 h, au centre social Christian-Chêze, à Barriol. Les autres jours sauf le lundi sur rendez-vous à l'Hôtel de ville (04 90 49 35 77)  
 ■ **Ginette Chabrol**, conseillère municipale, déléguée aux personnes âgées, le mercredi après-midi, à l'Hôtel de ville, de 14 h à 17 h (04 90 49 35 77)  
 ■ **Daniel Descout**, conseiller municipal, délégué aux handicapés, le jeudi matin de 9 h à 11 h, le vendredi après-midi, de 14 h à 16 h (04 90 49 35 77)  
 ■ **Magali De Baere**, conseillère municipale, déléguée à l'accès aux nouvelles technologies, le samedi matin sur rendez-vous. (04 90 49 35 77)  
 ■ **Éliane Mézy**, conseillère municipale, déléguée aux organismes humanitaires et au Musée de la Résistance, le lundi de 9 h à 11 h, les autres jours sur rendez-vous. (04 90 49 37 91)  
 ■ **Fabienne Bonnefoy**, conseillère municipale, déléguée aux animaux dans la ville, le samedi sur rendez-vous. (04 90 49 37 91)

■ **Jean-Yves Planell**, adjoint spécial délégué à la Camargue Nord reçoit les mercredis de 16 h à 18 h. A Salières (ancienne école) le premier mercredi de chaque mois, à Albaron (école) le deuxième mercredi, à Gageron (maison du hameau) le troisième mercredi et à Gimeaux (école) le quatrième mercredi.  
 ■ **Daniel Richard**, adjoint spécial de Raphèle reçoit le samedi de 9 h à 11 h à la mairie annexe.  
 ■ **Josette Pac**, conseillère municipale déléguée à la petite enfance, reçoit les jeudis au local du CIQ des Alyscamps, et à l'Hôtel de ville sur rendez-vous. (04 90 49 36 12)  
 ■ **Philippe Martinez**, adjoint de la Camargue Sud, reçoit en mairie annexe de Salin-de-Giraud, sur rendez-vous. (04 42 86 82 12)

### Reçoivent sur rendez-vous

■ **Arlette Callet**, 04 90 49 39 31  
 ■ **Patricia Montagnier**, 04 90 49 59 83  
 ■ **Jacques Bachevalier**, le mercredi matin à la mairie annexe de Moulès, 04 90 98 40 24  
 ■ **Jean-Marie Egidio**, 04 90 98 70 25  
 ■ **Le groupe Alliance arlésienne**, 04 90 49 36 77 ou 04 90 49 39 59  
 ■ **Marguerite Arzac**, le jeudi de 10 h à 12 h, 04 90 49 36 77 ou 04 90 49 39 59

## Les services municipaux

### Mairie d'Arles

☎ standard : 04 90 49 36 36

### Mairie annexe de Salin-de-Giraud :

☎ 04 42 86 82 12

### Mairie annexe de Raphèle :

☎ 04 90 98 48 77

### Mairie annexe du Sambuc :

☎ 04 90 97 20 44

### Mairie annexe de Moulès :

☎ 04 90 98 44 18

### Mairie annexe de Mas-Thibert :

☎ 04 90 98 70 25

### Accueil cabinet du maire

Hôtel de ville, 2<sup>e</sup> étage,

☎ 04 90 49 36 00

### Accueil élus, Hôtel de ville, 1<sup>er</sup> étage,

☎ 04 90 49 36 04

« Arles Ensemble » ☎ 04 90 49 36 12

« Arles Plurielle » ☎ 04 90 49 35 49

« Arles Passionnement » ☎ 04 90 49 39 36

« Alliance arlésienne » ☎ 04 90 49 36 77

État-civil, Hôtel de ville, rez-de-chaussée,

☎ 04 90 49 36 92 — 04 90 49 37 67

04 90 49 38 49

Affaires générales, Hôtel de ville,

rez-de-chaussée, ☎ 04 90 49 38 92

Élections, Hôtel de ville,

rez-de-chaussée, ☎ 04 90 49 36 53

Cimetières, cour des Podestats,

☎ 04 90 49 37 62

Urgences dimanches et fériés

☎ 06 76 86 48 77

CCAS 2, rue Aristide-Briand,

☎ 04 90 18 46 80

Crèche collective Lou Pitchounet,

15, rue du Docteur-Fanton,

☎ 04 90 96 32 12

Crèche familiale 2, rue Marius-Allard,

☎ 04 90 96 53 61

### Structure multiaccueil

La Souris verte, rue Marius-Allard,

☎ 04 90 93 68 51

La Poule rousse, Barriol, ☎ 04 90 93 76 80

### Halte-garderies

Van-Gogh, place Felix-Rey,

☎ 04 90 49 70 29

Gribouille, 10 rue du docteur-Schweitzer,

☎ 04 90 96 35 50

Les Tuiles bleues, rue du Château-d'eau

(Mas-Thibert), ☎ 04 90 98 73 32

### Antennes mairie

Trinquetaille, 2, rue de la Verrerie,

☎ 04 90 96 22 61

Pont-de-Crau, rue Auguste-Broussonet,

☎ 04 90 49 63 89

Griffeuille, 10, rue Jean-Cocteau,

☎ 04 90 96 85 25

### Maisons de quartier

Griffeuille, place V. Auriol,

☎ 04 90 18 95 03

Trinquetaille - ☎ 04 90 96 22 61

### Accompagnement scolaire

ATP - Ville d'Arles, 7, bd Salvador-Allende,

☎ 04 90 18 96 34

### Antenne universitaire

espace Van-Gogh et ancien archevêché,

☎ 04 90 49 37 53

Service des sports rue F.-de-Lesseps,

☎ 04 90 49 36 85,

### Centre de formation des apprentis

rue Lucien Guintoli, ☎ 04 90 49 36 81

### Maison de la Vie associative

2, bd des Lices, ☎ 04 90 93 53 75

### Office de tourisme

Esplanade Charles-De-Gaulle

☎ 04 90 18 41 20

## Les services d'urgence

### Centre de secours principal d'Arles (pompiers)

(administration) 04 90 93 62 95

le 18 (Service départemental

d'interventions et de secours)

### Gendarmerie nationale,

☎ 04 90 52 50 60

### Commissariat de Police,

☎ 04 90 18 45 00

### Centre hospitalier Joseph-Imbert,

☎ 04 90 49 29 29

Urgences, ☎ 04 90 49 29 22

SMUR, ☎ 04 90 49 29 99

### Clinique Jeanne d'Arc,

☎ 04 90 99 32 32

Urgences, ☎ 04 90 99 32 33

Clinique Jean-Paoli, ☎

04 90 99 34 00

Urgences, ☎ 04 90 99 34 01

### Centre d'Information des

Droits des Femmes et des

Familles

☎ 04 90 93 47 46 — 04 90 18 43 49

EDF, ☎ 04 90 95 15 43

ou 0810 084 084

- dépannage ☎ 0810 333 184

GDF, ☎ 04 90 89 39 00

ou 0810 084 084

- dépannage ☎ 0810 893 900

### Société des eaux d'Arles (SEA)

☎ 04 90 49 60 09

- dépannage eau ☎ 04 90 96 07 37

- dépannage assainissement

☎ 04 90 96 06 73

## Exposition

# Que la montagne est belle...

L'exposition « Restaurer le montagne » ouverte depuis le 11 décembre au Museon Arlaten nous invite à découvrir des photographies des Eaux et Forêts du XIX<sup>e</sup> siècle.

Ces images, documentaires à l'origine, révèlent aujourd'hui une dimension esthétique et ethnologique. Elles rappellent aussi les liens entre l'homme et le paysage, et témoignent d'une vaste entreprise de lutte contre les catastrophes naturelles, glissements de terrains et inondations, menée il y a plus de 150 ans...

« Avec des moyens financiers et humains à hauteur de l'ambition, ce sont des milliers d'ouvrages de tailles diverses qui seront réalisés entre les années 1880 et la Première Guerre mondiale dans les départements de montagne » explique Benoît Coutancier, conservateur en chef du patrimoine. Les services de « Restauration des terrains en montagne » sont équipés de chambres photographiques et se servent de ce nouvel outil pour décrire leurs interventions. Un important fonds d'images se constitue alors, concernant les massifs montagneux des Alpes et du mont Ventoux. Quelque 5 000 images témoignent de l'état de la montagne dévastée, de l'avancement des travaux et notamment la construction de barrages pour réduire la pente, le reboisement au bord des cours d'eau pour éviter les glissements...

David Huguenin, photographe, s'est rendu sur le terrain et a recherché les traces de ces travaux. Avec des techniques de prises de vues comparables à celles utilisées à l'époque, il montre comment le paysage a évolué...

Des tirages ont été réalisés d'après les plaques de verres originales. Grâce à des procédés numériques innovants, des encres pigmentaires au charbon, et beaucoup de patience (trois à quatre heures de travail par photo), la qualité du résultat est remarquable : environ



Crête de Roche Grande, refuge des agents de la Boulière, Entraunes - 1909



Blocs à encastrer dans le futur barrage n°15, Torrent de Faucon 1892

150 images superbes, étonnantes, émouvantes... à découvrir !

MÉLANIE CRISTIANINI

A côté de cette exposition un excellent travail a été réalisé pour le catalogue « Restaurer la montagne » et le livret jeunes « Et l'homme créa le paysage », co-édités avec Somogy Éditions d'Art, disponibles au Museon Arlaten et en librairie.

« Restaurer la montagne » est présentée jusqu'au 21 août. Cette exposition de photos sera intégrée dans le programme des Rencontres d'Arles 2005.

Visite commentée le 16 janvier à 15h, visite/dégustation le 28 janvier à 18h. Museon Arlaten 04 90 93 58 11.

## Universel Mozart



De Joseph Haydn qui déclarait en 1787 « La postérité ne retrouvera pas en cent ans un tel talent », à Barbara Hendricks en 1993 « Le phénomène Mozart est inexplicable. C'est vraiment la voix de Dieu que nous entendons. Cela ne doit pas nous empêcher de chanter sa musique avec passion. », Mozart continue de marquer son empreinte.

Avec 6 780 000 entrées dans Google en 2004, le phénomène n'est pas en voie de disparition.

Du mardi 11 au dimanche 16 janvier l'association du Méjan nous propose cinq événements pour découvrir ou re-

trouver l'immense compositeur. Présentées comme le point culminant du programme 2005, ces journées débiteront par la lecture de lettres de Mozart par la comédienne Marie-Christine Barault. Elles éclairent la vie de l'enfant prodige qui fait dès six ans le tour de l'Europe en compagnie de son père et de sa sœur.

Suivront quatre concerts en quintette où un pianiste renommé sera chaque fois accompagné par le quatuor Amazonia. Du jeudi au dimanche se succéderont au piano Jean-Louis Steurman, Ronald Brautigam, Vanessa Wagner et Maurizio Moretti.

FM

Programme détaillé à la librairie Actes Sud et sur [www.lemejan.com](http://www.lemejan.com)

## Salons expositions

### ● Salon international des santonniers

Pour sa 47<sup>e</sup> édition, le salon célèbre Frédéric Mistral. Pour l'occasion les santonniers provençaux ont créé des personnages liés à l'œuvre du grand poète. A l'honneur également, les nouveaux pays européens : des Pays Baltes à Malte, de Chypre à la Pologne...

Cloître Saint-Trophime, du 19 novembre au 16 janvier 2005 de 10h à 18h. Rens. : 04 90 96 47 00

### ● Restaurer la montagne

Exposition de photographies des eaux et forêts du XIX<sup>e</sup> siècle, qui évoque les métamorphoses des paysages provençaux depuis cette époque... au **museon Ariaten** jusqu'au 21 août.

### ● Cabanes et cabaniers des étangs

La vie autour des étangs du Bourdigou à Beauduc, à travers des visions ethnologiques, documentaires et artistiques, **Abbaye de Montmajour**, jusqu'au 15 avril.

● **Chris Voisard** «Méditations sur le paysage» Peintures, **chapelle Sainte-Anne**, du 12 décembre au 15 janvier.

● **Vincent Misser** «Le champ du signe» Peintures, **salle Henri-Comte**, du 4 au 16 janvier de 9h à 18h.

### ● Expo sur le Ladakhzanskar



**Salle Henri-Comte**, du 21 au 24 janvier de 10h à 19h.

● «Conversations» Exposition dans le cadre des ateliers de création de l'association Incidence, **chapelle Sainte-Anne**, du 21 au 27 janvier.

● **CI-TER** Exposition consacrée à l'histoire d'Arles, son patrimoine, la vie économique, les associations, l'habitat, les projets urbains... **Chapelle des Trinitaires**, jusqu'au 1<sup>er</sup> février.

● **Ludotype I** Exposition des étudiants de l'École nationale supérieure de la photographie, **Espace Van-Gogh**, du 6 au 25 janvier.

## Légende

- **Musique, musées, théâtre, danse, spectacle vivant...**
- ▲ **Manifestations sportives**
- **Vie associative, loisirs divers, traditions...**

### Mercredi 5 janvier

● **Paroles de dieux, histoires de héros**, visite thématique, **musée de l'Arles et de la Provence antiques** à 15h.

### Jeudi 6 janvier

● **Cinéma**, «Le dernier trappeur» de Nicolas Vanier, **salle polyvalente de Salin-de-Giraud** à 18h30.

### Samedi 8 janvier

- **Les Picasso d'Arles**, visite commentée invitant à une relecture des collections du musée, **musée Réattu** à 15h.
- **Le museon Ariaten, un musée félibréen**, visite thématique autour du Félibrige et des peintures de Valère Bernard, ancien Capoulié, **museon Ariaten** à 15h.
- **Le Revivre des Suds**, tellinade, paëlla, projections photos, vidéos, reportages et dégustations de vins... seront animés par la fanfare des Kadors, **salle des fêtes** à partir de 19 h 30.



● **Rêve de valse**, opérette d'Oscar Strauss par l'ensemble arlésien Voce, **théâtre d'Arles** à 20h30. Réservations : 04 90 49 88 70 - 13€/6€.

▲ **Volley-ball** VBA/St Egreve, Nat 2, **gymnase Fournier** à 20h30.

### Dimanche 9 janvier

- **Rêve de valse**, opérette d'Oscar Strauss par l'ensemble arlésien Voce, **théâtre d'Arles** à 15h30. Réservations : 04 90 49 88 70 - 13€/6€.
- ▲ **Football** : Alliance/Miramas, **stade V. Angelin** à 15h, ACA/St-Gabriel - PHB, **stade Fournier** à 15h.

### Mardi 11 janvier



● **Week-end Mozart : Lectures en Arles**, Marie-Christine Barrault lit des lettres de Mozart, **Chapelle du Méjan** à 20h30.

### Mercredi 12 janvier

- **Polars**, lecture par Valérie Colette, **Forum harmonia mundi** à 19h. Renseignements : 04 90 93 65 39.
- **Rencontre**, avec Charlotte gardette, comédienne, Henry Moati, metteur en scène du Théâtre de la Calade, à propos de «La peau d'Elisa» de Carole Fréchette (Actes Sud papier) et autour des auteurs contemporains : Olivier Py, Jean-Claude Grumberg et Yasmina Reza... , **médiathèque** à 17h.

### Jeudi 13 janvier

- **Le verre dans l'antiquité**, thème du déjeuner au musée, **musée de l'Arles et de la Provence antiques** à 12h15 (visite et déjeuner : 10€)
- **Week-end Mozart** : Jean-Louis Steurman et le Quatuor Amazonia. Les quatre talentueux et célèbres musiciens brésiliens interprètent Mozart accompagnés du célèbre pianiste, **Chapelle du Méjan** à 20h30. (voir p. 11)



### Vendredi 14 janvier

- **Week-end Mozart** : Ronald Brautigam (piano) et le Quatuor Amazonia, **Chapelle du Méjan** à 20h30. (voir p. 11)
- **La peau d'Elisa**, une création Théâtre de la Calade, mise en scène Henry Moati, avec Charlotte Gardette. « Une femme seule raconte avec délicatesse des histoires d'amour (...) Elle parle avec fébrilité, comme si elle était en danger, comme si son cœur, sa vie, sa peau en dépendait... », **Théâtre de la Calade** à 20h30.
- **Reverend Blues Gang**, (blues rock), **Cargo de Nuit** à 22h. (10/8/6,5 €).



### Samedi 15 janvier

- **La céramique**, atelier pour adultes, **musée de l'Arles et de la Provence antiques** à 13h30 à 17h.
- ▲ **Basket-ball** BCA/US tram Marseille séniors, **gymnase Pôle sportif** à 20h.

● **Pastorale**, les Pastoraliers Martégaux jouent et chantent les scènes choisies de la pastorale Maurel, **Théâtre d'Arles** à 16h



(8€/gratuit pour les enfants). Les pastorales constituent l'une des traditions incontournables des fêtes calendales. Copiée et adaptée en quelque deux cents imitations, la « Maurel » demeure la pastorale la plus populaire. Interprétée de Noël jusqu'à la Chandeleur, elle donne vie aux santons des crèches pour célébrer la Nativité.

■ **Loto des parents d'élèves**, école du Sambuc à 17h30.

● **Week-end Mozart** : Quatuor Amazonia et Vanessa Wagner (piano), **Chapelle du Méjan** à 20h30. (voir p. 11)

● **La peau d'Elisa**, une création Théâtre de la Calade, mise en scène Henry Moati, avec Charlotte Gardette, **Théâtre de la Calade** à 20h30.

● **Elea + VJ Cream**, (live electro ethnique), **Cargo de Nuit** à 22h. (12/10/8€).



### Dimanche 16 janvier

- ▲ **Football** ACA/Vitrolles – 18 ligue, **stade Fournier** à 11h.
- ▲ **Rugby** RCA/SU Cavaillon – seniors, **stade des Cités** à 15h.



● **Week-end Mozart** : Maurizio Moretti et le Quatuor Amazonia, **Chapelle du Méjan** à 11h. (voir p. 11)



● **Restaurer la montagne**, visite commentée de l'exposition, **museon Arlaten à 15 h.**

● **La peau d'Elisa**, une création Théâtre de la Calade, mise en scène Henry Moati, avec Charlotte Gardette, **Théâtre de la Calade à 16 h.**

#### Jeudi 20 janvier

● **Cinéma**, « Benjamin Gates et le trésor des templiers » de Jon Turteltaub, **salle polyvalente de Salin-de-Giraud à 18 h 30.**

#### Vendredi 21 janvier

■ **Conférence**, « **histoire de Camargue, la manade Granon** », organisée par la Club taurin Paul Ricard, **maison de la vie associative à 18 h.**

■ **Foire aux doléances**, la compagnie de l'Eléphant Vert prépare le carnaval 2005 avec les Arlésiens, **salle des Fêtes à 19 h.**

● **La maison de Bernarda Alba**, Cie Angledange, un des chefs d'œuvre de Federico Garcia Lorca ensorcelé par la poésie d'Andrea Novicov, **Théâtre d'Arles à 20 h 30.**



● **Tremplin terre de sons/RTL 2**, (rock), **Cargo de Nuit à 21 h (8/5€).**

#### Samedi 22 janvier

▲ **Football** ACA/Cagnes – CFA 2, **stade Fournier à 18 h.**

■ **Feria Pâques 2005** Annonce des cartels, **Hôtel de ville à 18 h 30.**

■ **Foire aux doléances**, la compagnie de l'Eléphant Vert prépare le carnaval 2005 avec les Arlésiens, à **Barriol à 19 h.**

● **La maison de Bernarda Alba**, [voir 21 janvier] **Théâtre d'Arles à 20 h 30.**

● **Babacar**, (salsa africaine), **Cargo de Nuit à 22 h. (12/10/8 €)**



#### Dimanche 23 janvier

▲ **Basket-ball** BCA/Ail Blancarde - masc., **gymnase du Pôle sportif à 10 h 30.**

▲ **Football** FC Alysamps / AS Belsunce, **stade Morel à 15 h.**

▲ **Volley-ball** VBA/ Communauté d'agglomération Montpellier – Nat 2, **gymnase Fournier à 15 h.**

● **La maison de Bernarda Alba**, [voir 21 janvier] **Théâtre d'Arles à 17 h.**

■ **Foire aux doléances**, la compagnie de l'Eléphant Vert prépare le carnaval 2005 avec les Arlésiens, à **Mas-Thibert à 19 h.**



#### Lundi 24 janvier

● **Berg et Beck**, d'après Robert Bober, mise en scène Gislaine Drahay, théâtre narration. Chargés d'émotion, les récits d'enfances meurtries et de bonheurs à reconquérir se succèdent comme dans l'intimité d'une veillée... **Théâtre d'Arles à 19 h et 21 h.**

#### Mardi 25 janvier

● **Berg et Beck**, [voir 24 janvier] **Théâtre d'Arles à 19 h et 21 h.**

#### Jeudi 27 janvier

● **Histoire des vins romains**, thème du déjeuner au musée, **musée de l'Arles et de la Provence antiques à 12 h 15 (visite et déjeuner : 10 €).**

● **La nuit du cinéma**, organisée par la vidéothèque et le ciné-club « de film en aiguille », **grand amphi de l'Espace Van-Gogh à 20 h 30.**

● **Jazz au Grenier: Trident Guest Quartet**, avec Francis Coletta (chant et guitare), Didier Del-Aguila (contrebasse), Bernard Cesari (batterie), George Robert (saxophone), **Théâtre de la Calade à 20 h 30.**

● **« La nuit du Forum »**, une nuit autour du multimedia et des musiques électroniques, organisée par l'artscène, dans le cadre du 2<sup>e</sup> Forum des Industries Culturelles. Programme : Yöig, Miss Leguman, Muriel Moreno. **Chapelle du Méjan. Renseignements : lartscene-arles@yahoo.fr.**

#### Vendredi 28 janvier

● **À voir, à goûter**, table ronde et dégustation de liqueurs de plantes forestières, autour de l'exposition « Restaurer la montagne », **museon Arlaten à 18 h.**

● **Gérard et les Stars**, (ska), **Cargo de Nuit à 22 h. (10/8/6,5€).**



Le Cargo de nuit accueille le groupe arlésien. Les six musiciens nous entraineront dans un ska tour à tour drôle ou engagé, mais toujours dansant.

#### Samedi 29 janvier

● **Les « Arts at home »**, parcours artistiques et culturels dans le centre ville, avec l'association l'artscène. Rendez-vous **place de la République à 14 h.**

● **Positive Roots Band**, (reggae), **Cargo de Nuit à 22 h. (12/10/8 €).**

#### Dimanche 30 janvier

▲ **Football** Alliance / Port-Saint-Louis, **stade V.-Angelin à 15 h.**

▲ **Hand-ball** HBCA / Miramas – pré-nat. filles, **gymnase Louis-Brun à 16 h 30.**

▲ **Rugby** RCA / Stade marseillais – seniors, **stade des Cités à 15 h.**

## LES rendez-vous des zouzous!

### Mardi 11

#### et mercredi 12 janvier

🐇 **Y'a un lapin dans la lune**, mise en scène Francesca Bettini, Vélo Théâtre. Thomas Snout, grand voyageur de la nuit et collectionneur de bruits et d'objets, nous entraîne dans de vraies histoires à dormir debout (à partir de 5 ans), **théâtre d'Arles à 18 h 30.**



### Mardi 18 janvier

#### 🐇 Le défaut des paroles rapportées,

Jacques Dor, mise en scène Claire le Michel, Cie « Un soir ailleurs ». Manipulations d'objets, danse, langue des signes et vidéo jouent avec la poésie du quotidien, spectacle bilingue en français et langue des signes française (à partir de 7 ans), **théâtre d'Arles à 18 h 30.**

### Mercredi 12 janvier

🐇 **Atelier « Fabrique tes bijoux romains »**, pour les 4-6 ans, **musée de l'Arles et de la Provence antiques à 15 h.**

### Mercredis 19 et 26 janvier

🐇 **Atelier « La vaisselle romaine »**, pour les 7-12 ans, **musée de l'Arles et de la Provence antiques à 13 h 30.**

Inscriptions : 04 90 18 89 11

## Renseignements et réservations

● **Cargo de Nuit** ☎ 04 90 49 55 99

● **Théâtre d'Arles** ☎ 04 90 52 51 51

● **Théâtre de la Calade** ☎ 04 90 93 05 23

● **Association du Méjan** ☎ 04 90 49 56 78

● **Musée Réattu** ☎ 04 90 49 37 58

● **Musée de l'Arles et de la Provence antiques** ☎ 04 90 18 88 88

● **Museon Arlaten** ☎ 04 90 93 58 11



# Les clubs dans le bain

*Avec la réouverture de la piscine Berthier, plus de vague pour la natation arlésienne.*



Les petits poissons de l'Una au bord du grand bassin

**D**epuis le 18 octobre, nageurs solitaires, familles, scolaires et sportifs ont retrouvé les bassins de la piscine Berthier et leurs habitudes. « Nous remarquons une fréquentation plus forte le dimanche, qu'avant la fermeture... Les cours d'aquagym, nouvellement mis en place, ne désaffectent pas », note avec satisfaction Diana, maître nageuse.

Du côté des clubs, les activités ont repris. Pour les 205 inscrits de l'Union des nageurs arlésiens (UNA), une saison normale, raisonnablement partagée entre les piscines Rouget et Berthier, commence. Les sept maîtres nageurs brevetés, aidés par trois bénévoles, retrouvent le chemin de l'école de découverte aquatique qui accueille les enfants dès l'âge de 5 ans. « À partir de l'initiation, il faut deux ans pour former un nageur qui sera en mesure de passer un diplôme et de participer à

des compétitions internes au club. Ensuite, si l'enfant est motivé, il peut concourir pour celles organisées par la Fédération de natation française. », explique Anne-Marie Pain, la dynamique trésorière.

Le Dauphins club arlésien a lui aussi été touché par la fermeture de la piscine Berthier. « C'est la seule à posséder un bassin de plus de 2,20 m de profondeur pour

pratiquer la natation synchronisée. Après dix ans d'existence et l'interruption en 2003-2004, le club trouve aujourd'hui un nouvel élan » souligne le président Claude Laporte. Les ballerines – il y en a cent quinze – sont donc de retour. Les soixante plus jeunes évoluent à l'école tandis que les autres s'entraînent à perfectionner les quatre nages obligatoires à la pratique de ce sport. L'accès à la compétition rejoint en général le cycle scolaire, il correspond au passage du primaire au secondaire.

FRÉDÉRIQUE BOURGUET

**Piscines Berthier et Rouget.** Pour tout renseignement, téléphoner au 04 90 96 06 85. Attention, c'est après l'annonce enregistrée des heures d'ouverture des deux piscines, qu'une hôtesse d'accueil décrochera le téléphone.

L'Union des nageurs arlésiens (UNA) est joignable au 04 90 49 85 99 ou au 04 90 93 61 80 et le Dauphins club arlésien (DCA) au 04 90 49 68 56.

## Investissements sportifs

Bilan des travaux réalisés par la Ville en 2004 sur les équipements sportifs de la commune. Pour un montant global de 1,89 million d'euros.

Les trois plus grosses opérations ont concerné la remise en état de la piscine Berthier (388 363 €), la couverture des courts de tennis à Fournier (728 773 €) et le désamiantage du gymnase Marcel Cerdan à Raphèle (199 374 €).

Ce sont ensuite des travaux réguliers d'entretien, d'amélioration



Réfection du terrain stabilisé, stade de Salin-de-Giraud (33 577 €)

et de mise en sécurité, qui ont concerné :

- gymnase et stade de Salin (89 700 €),
- complexe Fournier (86 000 €),
- le stade des cités et les courts de tennis (75 000 €),
- gymnase Mauget et city stade (48 300 €),
- gymnase Morel (42 600 €),
- stade G. Mistral (42 000 €),
- centre Jean-François-Lamour (35 500 €),
- complexe et stade de Beauchamp (31 500 €),
- piscine Zodiac et tennis au Sambuc (25 000 €),
- gymnase Van-Gogh (20 800 €),
- gymnase Véronique-Angelin (20 000 €),
- piscine Cabassud (17 000 €),
- gymnase Louis Brun (16 400 €),
- piscine Rouget (7 500 €),
- stade Mailhan (6 400 €),
- tennis Raphèle (3 000 €),
- place de la Croisière (2 300 €),
- local bouliste d'Albaron (1 800 €),
- couverture des tribunes des plaines de Meyran (1 700 €)

## Honneur aux champions

Le 20 décembre, les sportifs Arlésiens étaient récompensés pour leurs performances au niveau national en 2004.

### Cercle d'escrime du Pays d'Arles :

- L'équipe composée d'Audrey Belviso, Margot Cherrain et Sandra Debrais est championne de France 2004 épée féminine junior par équipe en battant Paris - Garde Républicaine à Nevers.
- Bastien Scot, médaille d'or par équipe et médaille de bronze à l'épée en catégorie junior lors des championnats d'Europe 2004 au Portugal.

### Stade olympique arlésien :

- Nicolas Moulay obtient au Championnat de France Elite : la 2<sup>e</sup> place (décathlon) et la 3<sup>e</sup> place (heptathlon).
- Eléna Brugière remporte deux titres de championne de France Ufolep à la longueur et au triple saut (à Tarbes).

### Club arlésien de Karaté-Do :

- Tarek Abdeselem a intégré le pôle sportif de Montpellier en 2003. En 2004 il termine 3<sup>e</sup> pour la coupe de France, dans la catégorie cadet.

### Sprinter club arlésien :

- Philippe Planud se classe dans les cinq meilleurs français de duathlon (course à pied et course à vélo). Sélectionné en équipe de France, il termine 19<sup>e</sup> au championnat du monde.

### Centre gymnique arlésien :

- L'équipe arlésienne composée de Sarah Martin, Virginie Galleron, Paola Illiaquer, Paloma Louis de Lapeyre, Marina Ferreira termine 9<sup>e</sup> au championnat de France 2004 à Nîmes.

### Taekwondo club thang long :

- Marc et Romain Cerverra sont tous deux champions de France 2004, chez les seniors (- de 54 kg) pour le premier et chez les juniors (- de 48 kg) pour le second.

### Arles horse ball Camargue :

- Benoît Leveque, Éric Charles, Fabien Gonnet, Frédéric Rollando, Michel Le Gall et Vincent Ticchi arrivent en finale de la coupe de France à Paris devant 6 000 spectateurs.

### Volley-ball arlésien :

- Meilleur club de France au trophée Molten 2004, dans la catégorie clubs masculins de 80 à 150 licenciés, le VBA est reconnu par la fédération « Club formateur » pour la qualité de son travail avec les jeunes.

### Tennis de table club arlésien :

- Émilie Serano championne de Provence minime a atteint les 1/8<sup>es</sup> de finale au championnat de France. Bravo à son entraîneur Eric Masson.



## Actes Sud, éditeur de caractères

*Dans un pays de culture centralisée, où la capitale concentre les sphères de décisions et les élites, Actes Sud démontre que depuis Arles des amoureux des belles lettres peuvent se faire connaître dans le monde entier.*

Quelques jours après l'attribution du prix Goncourt à Laurent Gaudé pour *Le Soleil des Scorta*, la PDG d'Actes Sud, Françoise Nyssen, est encore émue de l'enthousiasme et de la fierté partagés par la centaine de salariés de la maison d'édition, à Arles et à Paris, pour lesquels cette récompense est un peu le prix de leurs efforts.

De la bergerie du Paradou où Actes Sud est né en 1978 au prix Goncourt 2004, le chemin parcouru n'est pourtant pas chaotique ou miraculeux, plutôt le croisement de rencontres pertinentes autour de l'amour des livres avec l'enjeu d'entreprendre.

Une histoire qui va plutôt à l'envers des « success stories » étudiées dans les écoles de commerce. « Quand à 40 ans, Hubert (Hubert Nyssen, le père de Françoise, fondateur d'Actes Sud), décide de s'installer dans un mas au Paradou pour se lancer dans l'édition, à Paris on le considérait comme un fou. L'édition en France, c'est à Paris et c'est tout. Un éditeur en province, c'est à la rigueur pour éditer de la littérature régionaliste », Françoise Nyssen en rit aujourd'hui. Hubert Nyssen crée l'« atelier de cartographie thématique et statistique » (ACTES), il édite d'abord un atlas, se lie avec des sociologues comme Bernard Picon, Jean Viard, Michel Marié, Henri Mendras, dont la réflexion, selon lui, mérite de sortir du champ clos de la prose universitaire. Le jeune éditeur est aussi attentif à ce qui se trame autour du festival d'Avignon. Il publiera du théâtre.

L'opinion répandue qu'Actes Sud aurait eu la bonne idée de se spécialiser dans la traduction de la littérature étrangère ne résiste pas à l'examen. Une simple visite du site Internet d'Actes Sud montre son éclectisme : littérature étrangère certes (pas moins de 45 domaines linguistiques), mais aussi littérature française, junior, théâtre, beaux livres,



Jean-Paul Capitani, Bertrand Py et Françoise Nyssen, les trois piliers d'Actes Sud

sciences humaines, nature... « Nous avons reçu 60 000 manuscrits depuis notre création en 1978. Nous en éditons plus de 300 par an », précise la PDG qui annonce 25 millions de chiffre d'affaires en 2003.

Rencontres avec des auteurs dont on devine le talent et que l'on accompagne sur la durée, volonté d'asseoir un réseau de diffusion sur la relation directe avec les libraires, alliances pour protéger son indépendance et aider des éditeurs amis, réseau de commerciaux constitué d'anciens libraires, la toile d'Actes Sud s'est tissée d'ingrédients réfléchis. Elle a pris de la surface sans perdre sa capacité à découvrir des êtres de valeurs.

Françoise Nyssen et Bertrand Py, l'autre pilier d'Actes Sud avec Jean-Paul Capitani, directeur éditorial, ont la conviction que l'éditeur, une fois un auteur découvert, doit se battre pour faire partager sa conviction.

Pourquoi traduire le Hongrois Imre Kertész, rescapé d'Auschwitz, alors que tout paraissait avoir été dit et écrit sur l'extermination des juifs. En 2002, Kertész obtenait le prix Nobel de littérature. Laurent Gaudé, lui, avait déjà été remarqué par le prix Goncourt des lycéens. Françoise Nyssen n'oublie pas les autres auteurs qui ont fait Actes Sud. Ils sont 2 500 en contrat avec la maison d'Arles.

En janvier 2005, Actes Sud présente sa dernière collection, les romans graphiques, dans la mouvance des nouveaux courants de la bande dessinée.

ALAIN OTHNIN-GIRARD

## Les César



### ■ Feria de Pâques

Elle aura lieu du 25 au 28 mars. L'annonce des cartels se fera le samedi 22 janvier à 18 h 30 dans la salle des Pas perdus de l'hôtel de ville.

### ■ Reine d'Arles

Les dossiers de candidatures pour l'élection de la 19<sup>e</sup> reine qui aura lieu le 1<sup>er</sup> mai 2005, sont à retirer au comité des fêtes.

### ■ Atelier BD « Bulles Ethnik »

De janvier à mai, le Museon Arlaten met en place un atelier pour les jeunes adultes, animé par Thierry Puijaniret, auteur de BD. Cet atelier propose de réaliser un « fanzine » inspiré par les collections du musée, qui sera présenté dans le cadre du festival « Arles fait ses bulles » en mai. Inscription au 04 90 52 52 40 avant le 10 janvier.

### ■ Conversations

Les ateliers de création en danse, musique, arts plastiques, conte et vidéo, menés depuis deux ans par l'association Incidence, dans le cadre du contrat de ville, présentent leurs « instants » du 21 au 27 janvier 2005 à la chapelle Sainte-Anne. Vernissage de l'exposition « Conversations » vendredi 21 janvier à 17 h, présentations artistiques par les enfants samedi 22 janvier à 15 h, dimanche 23 à 16 h, mercredi 26 à 18 h.

### ■ Tremplin Rock

Pour la deuxième saison, Cargo de nuit accueille le tremplin « Terre des sons » RTL 2. Le vainqueur de chaque soirée, élu grâce aux applaudissements du public remporte une semaine d'enregistrement en studio. Un sacré coup de pouce pour lancer une carrière. Au programme du 21 janvier Kirsie (de Nîmes), Eggbox (Avignon) et la Section (Saint-Rémy).

### ■ « Suds, en Hiver »

Le Revivre des Suds, c'est l'occasion, en plein cœur de l'hiver, de se rappeler les bons moments du festival de l'été dernier, en musique et en images et de remercier les nombreux bénévoles... en attendant de fêter le 10<sup>e</sup> anniversaire du 10 au 17 juillet 2005. Rendez-vous le samedi 8 janvier à la salle des Fêtes, à partir de 19 h 30. Rens. : Suds, à Arles (04 90 96 06 27).



### ■ Seniors en scène

Entrée libre aux adultes qui veulent se lancer sur les planches. Le CCAS les invite à participer à l'atelier de théâtre dirigé par Eric Piret de la compagnie « Courant d'ère » tous les mercredis à partir de 15 h au club Belmondo, dans le quartier du Trébon. Improviser, travailler la mémoire, rire et chanter... tentez l'expérience.

# Arles, ville de congrès

*Un congrès international et un forum professionnel se suivent à Arles en décembre et janvier. L'un a fait venir des professionnels du tourisme de France et d'Espagne, l'autre réunira des chercheurs, des universitaires et chefs d'entreprises culturelles. Un accueil à cultiver hors période estivale.*

## Les 1<sup>res</sup> rencontres franco-espagnoles du tourisme



Le centre-ville a la capacité hôtelière suffisante pour recevoir de tels colloques

L'activité d'accueil des congrès, séminaires, colloques, rencontres professionnelles, est une ressource économique appréciée dans notre région. Dans le tourisme d'affaires, Arles peut mettre en avant une qualité d'accueil, des capacités hôtelières, agrémentées de richesses patrimoniales et environnementales indéniables.

Certes, comme le précise le maire, Arles ne va pas rivaliser avec des villes comme Mar-

seille ou Montpellier dont les infrastructures d'accueil sont sans commune mesure, mais notre ville peut se placer dans le créneau des séminaires, congrès, colloques, qui réunissent entre 100 et 300 personnes. Les professionnels de l'hôtellerie et de la restauration y sont très favorables, en particulier en dehors de la saison estivale.

Les premières Rencontres franco-espagnoles, organisées par le ministère du tourisme, étaient donc les bienvenues à Arles les 9, 10 et 11 décembre. 150 professionnels étaient reçus à l'hôtel Atrium qui accueillait la manifestation. Les autres hôtels

de la ville hébergeaient aussi les participants. Christian Mourisard, adjoint au tourisme : « Nos deux pays ont une activité touristique remarquable – parmi les plus importantes au monde – dans leurs économies respectives ». Donc des stratégies à comparer. « Ils ont aussi des expériences différentes dans les offres touristiques. » Nos voisins sauraient aussi mieux utiliser les opportunités offertes par l'Union européenne. AOG

## Forum multimedia sur la création

Le 2<sup>e</sup> Forum des industries culturelles se tient à Arles les 27 et 28 janvier.

Isabelle Cuadros, d'Attractive production et Lucien Véran, de l'université Paul-Cézanne et enseignant à l'IUP d'Arles sont les organisateurs de l'événement, sous l'impulsion de l'association des Industries culturelles et numériques du Pays d'Arles (ICNPA). « Arles peut jouer le rôle de carrefour où créateurs, entreprises, institutions de formation impliquées dans les activités audiovisuelles et numériques vont se retrouver et échanger leurs expériences », explique Isabelle Cuadros qui attend un millier de parti-



Isabelle Cuadros



Lucien Véran

cipants entre les cinq ateliers répartis sur les deux jours. Photographes, infographistes, musiciens, écrivains, éditeurs, journalistes, cinéastes, scénaristes, concepteurs, vont investir l'Espace Van-Gogh, le Théâtre d'Arles et l'École nationale supérieure de la photo-

graphie.

Le thème du forum sera « les stratégies de l'indépendance ». Cette expression résume l'éclosion phénoménale des possibilités de création offertes aux artistes et aux filières de production par les technologies numériques. AOG

Il y a des écrivains qui ont le génie des nouvelles. C'est un style à part, une façon rapide de raconter une histoire toute entière. Il faut savoir choisir les mots, être percutant, original, posséder l'art du raccourci. Avec ce savoir-faire, on peut parler de tout, comme dans les romans. De ce qui fait plaisir, peur ou mal...

# Histoires courtes émotions fortes

**Nos amies bibliothécaires  
présentent leur choix :**

## Monique

**Des filles et des garçons**, éditions Thierry Magnier, 2003

Onze nouvelles de différents auteurs contemporains, préfacées par Fadela Amara, fondatrice du mouvement « Ni putes, ni soumises » racontent sans concession la vie d'adolescents dans des cités de banlieue. Ce sont des faits divers d'actualité, violents ou réalistes, toujours présentés avec justesse. Invitation à la réflexion et au débat.  
à partir de 14 ans.

## Martine

**La fête à Coqueville** d'Emile Zola, éditions Gallimard, 2004

Émile Zola (1840-1902) auteur de la célèbre série des Rougon-Macquart, a aussi écrit des nouvelles sur les réalités sociales du XIX<sup>e</sup> siècle. On y retrouve les thèmes favoris qui ont fait de lui le chef de file des romanciers naturalistes. Faiblesses de la nature humaine, psychologie fouillée des personnages, importance des influences et critiques des milieux bien pensants. Tout y est...  
à partir de 12 ans

## Marie-Hélène

**Huit + une** de Robert Cormier, Ecole des Loisirs, 2004

Neuf nouvelles douces-amères et tendres sur le thème des relations parents-enfants. Des tranches de vie autobiographiques où l'on plonge à la fois dans l'enfance et l'adolescence de l'auteur et dans sa vie de père et d'époux. C'est un dialogue entre les générations où on constate que d'une époque à l'autre, les bleus à l'âme sont les mêmes, et que les adolescents ont toujours fait grandir leurs parents... vers plus de sagesse.  
à partir de 14 ans



## Fatima

**La mère Satan** de Marie-Claude Roulet, éditions du Seuil, 2004

Les histoires se passent dans les années 1950, en été dans la France rurale. Sous le regard d'enfants ou d'adolescents des adultes vivent leurs sentiments du moment : le chagrin pour la mère Satan, l'indifférence pour « Midi », la déchéance pour Rose. Ces émotions sont décortiquées à la loupe par une écriture d'une précision remarquable  
à partir de 9 ans

**À la vie, à la mort** de Paule du Bouchet, éditions Gallimard, 2002

Sept nouvelles autour du thème de la guerre. La vie, la mort, l'amour, tous les petits drames déchirants qui se jouent à la frange de la grande histoire. Un petit garçon voit sa maman disparaître, un soldat amoureux part au front sans avoir pu envoyer de cadeau à sa bien-aimée, un vieil homme refuse d'abattre l'arbre qui l'a vu grandir même s'il s'agit de faciliter des parachutages pour le maquis...  
à partir de 14 ans

## Danièle

**Mystérieux délits** de Christian Poscaniec, éditions Ecole des loisirs 2003

L'album rassemble une série d'histoires courtes policières et mystérieuses, à la limite du paranormal. Les chutes sont inattendues, les témoignages très bizarres, mais en fin de compte l'explication est tout à fait rationnelle. De belles énigmes à résoudre.  
à partir de 14 ans

## Maguy

**Histoires pressées** de Bernard Friot, éditions Milan, collection Zanzibar

Petits textes accessibles à de jeunes lecteurs et croustillants d'humour. Ecrites pour être lues à haute voix, écoutées et partagées, les histoires sont courtes, le temps d'un gag. Elles suscitent l'émotion, la surprise. Le choix des mots, les sonorités en donnent le rythme.  
à partir de 7 ans

## Quelques titres de plus

**Noël sans frontières**, éditions Rageot, 2003, collection Magnum

Douze auteurs se penchent chacun sur les Noëls de différents pays

**Bonnes vacances**, éditions Gallimard, 2004, collection Scripto

Plusieurs auteurs racontent des tranches de vie pendant les vacances. Vendu au profit du Secours populaire pour permettre à tous les enfants de partir en vacances.

**C'est bien**, de Philippe Delerm, éditions Milan, 1998

Bien avant les petites gorgées de bière, Monsieur Delerm écrivait des nouvelles pour les jeunes, de la même veine, à déguster.

**Six nouvelles**, de Patrick Vendamme, éditions Le Sablier, 2003, collection Lecture Papillon framboise



Le rond-point Bachaga-Boualam qui distribue la circulation entre Barriol, le centre-ville et la route de Port-Saint-Louis bénéficie d'aménagements complémentaires : 100 000 euros



Requalification des espaces urbains ; à Barriol la démolition du parking ouvre une nouvelle perspective en pied d'immeubles : 75 000 euros



Rafraîchissement des espaces verts : allée du jardin d'été, 30 000 euros



La première partie des arcades de l'amphithéâtre romain est un succès. Les restaurateurs de l'amphithéâtre ont entamé une nouvelle campagne sur les arcades suivantes.



Pose d'un nouveau revêtement place Honoré-Clair et rue Tour-du-Fabre : 30 000 euros



Installation d'une pelouse synthétique pour le City-park de Griffeuille : 35 000 euros



Installation des toilettes publiques sur le boulevard des Lices à l'emplacement du marché aux poissons : 68 000 euros



Remise en état de l'éclairage public au Trébon : 100 000 euros



Le futur collège Mistral prendra emplacement où l'on vient de démolir l'ancienne usine à eaux.



Réfection du revêtement de la descente Morizot derrière la salle des fêtes : 16 000 euros



Stade Véronique-Angelin. Après l'inondation du quartier, les installations sportives avaient besoin de grosses réparations. C'est fait. Lionel Schneider, adjoint aux sports, a remis les clés des locaux remis à neuf aux footballeurs.



Aménagement du sol des allées du marché des Lices : 70 000 euros



Ouverture du Marché de Noël, esplanade Charles-de-Gaulle. Les commerçants et artisans locaux ont investi les chalets disposés autour d'un château-fort



Cérémonie aux anciens combattants d'Afrique du Nord, le 5 décembre



Succès aux quatre conférences sur le Rhône organisées en novembre par l'Association pour l'éducation à l'environnement et à la citoyenneté en Pays d'Arles. Chaque soirée a réuni plus de 300 personnes à la Maison de la vie associative.



Fin de l'histoire du pin d'Alep. Du haut de ses 32 mètres, il était la fierté du service des espaces verts. Une expertise a révélé sa faiblesse mécanique due à des fissures dans le corps de l'arbre. Il a fallu l'abattre le 6 décembre pour éviter tout accident. Il sera remplacé par d'autres plantations. Le service des espaces verts s'occupe de 12000 arbres



La crèche vivante de Trinquette a rencontré un beau succès le 11 décembre.



Animations de Noël : le 10 décembre, les Tambours de feu ont ouvert la danse place de la République. Les spectacles de rues offerts par la municipalité se sont succédé jusqu'au 24 décembre



Pendant la semaine de la petite enfance, comme dans le monde entier, on a aussi célébré la Journée de l'enfant le 17 novembre



Les cabaniers de Beauduc se sont retrouvés en salle d'honneur de la mairie le 2 décembre, après leur entrevue avec le préfet Frémont qui a ordonné la démolition des cabanons sur le domaine public maritime



La municipalité a remis le 9 décembre à Albert Lescot la médaille de la ville, en présence de la reine d'Arles, pour l'ensemble de son action en faveur du tourisme et des traditions taurines



Noctarlune, la course en ville et de nuit devient un classique de la vie arlésienne. Organisée par le Sprinter Club le 4 décembre, cette 5<sup>e</sup> édition a rassemblé 120 coureurs adultes et une cinquantaine d'enfants. Le vainqueur est Hassan Jouadi, en féminine Valérie Souciet



Jeux de lumières autour de la poésie de Mistral sur les alcoves de la chapelle Sainte-Anne. Une installation moderne et originale que l'on doit à Christophe Lalou, dans le cadre du 100<sup>e</sup> anniversaire du prix Nobel décerné au poète provençal



David Grzyb

Groupe Arles Plurielle, Parti Socialiste, Les Verts, Mouvement Républicain et Citoyen, Parti Radical de Gauche et Apparentés

Notre vœu pour 2005 : une autre politique municipale du logement pour tous !

La Sempa vient d'attribuer les 30 logements en cours de construction sur le boulevard Victor-Hugo. Pour ces seuls 30 logements, la Sempa a été destinataire de près de 500 demandes, quasiment toutes formulées par des familles arlésiennes. 470 d'entre elles n'ont donc pu être satisfaites. Ce terrible constat démontre une nouvelle fois le besoin urgent de réaliser dans notre commune des programmes réguliers de constructions nouvelles à loyers modérés. La livraison de 30 à 40 logements chaque année est une absolue nécessité.

D'aucuns prétendent que la ville d'Arles fait l'objet d'une attention particulière de la part des groupes immobiliers privés. C'est vrai, mais les programmes qu'ils proposent ne correspondent pas à la demande des Arlésiens. Ces constructions neuves encouragées par la loi de défiscalisation dite loi de Robien favorisent la construction de petites unités (T2), afin de dégager une plus forte rentabilité financière. Le prix de vente au sein de ces programmes avoisine les 20 000 francs par m<sup>2</sup>. La majorité des Arlésiens ne peut se permettre ce type d'acquisition en raison de la faiblesse de leurs revenus. Les prix des locations au sein du marché privé depuis de nombreux mois explosent. Il n'est pas rare de se voir proposer désormais un loyer de 700 à 800 euros, pour un logement de type 3 (65 m<sup>2</sup>). Qui peut consacrer une telle somme pour se loger ? Certainement pas les Arlésiennes et les Arlésiens qui travaillent et dont la moyenne des revenus ne dépasse pas les 1 200 euros mensuels.

Ceux-ci, parents d'une famille avec deux enfants ou plus, n'ont donc pour seul espoir que le parc HLM pour obtenir un logement adapté à la taille de leurs familles et à leurs revenus. Les bailleurs sociaux confrontés à cet afflux de demandes (environ 1 300) ne parviennent plus à faire face. Les délais de satisfaction sont de plus en plus longs, générant légitimement incompréhension, amertume et colère au sein des familles qui attendent.

Face à cette véritable crise du logement, qui bientôt pèsera lourdement sur notre développement économique, notre municipalité a le devoir de tout mettre en œuvre pour favoriser la production de nouveaux logements à loyers modérés. Aussi, les élus du groupe Arles Plurielle regrettent vivement que les projets de nouvelles constructions qu'ils défendent, comme celui présentée par la Phocéenne d'habitations (26 logements à caractère social dont 6 maisons individuelles), quartier de Trinquetaille aient été rejetés sans véritable raison. Ils formuleront dans le cadre de la préparation du budget municipal 2005 de nouvelles propositions concrètes. Celles-ci doivent être prises en compte par la majorité municipale au risque de voir la politique du logement pour tous devenir dans notre commune un rêve inaccessible. Les élus du groupe Arles Plurielle en ce début d'année formule donc un vœu : qu'une autre politique municipale du logement soit mise en œuvre.



Philippe Martinez

Groupe Arles ensemble

Un gâchis pour Beauduc

Au matin du mardi 30 novembre, j'étais appelé par une personne en larmes qui m'annonçait : « *ils ont commencé à détruire Beauduc* ».

Après avoir franchi plusieurs barrages de gendarmerie, j'ai pu constater la violence d'une opération de grande envergure avec des moyens extraordinaires dignes d'une action de guerre.

Pourtant, j'ai toujours pensé que les problèmes se réglaient autour d'une table et non pas par la force. La « Toute Puissance des Services de l'Etat » s'est exprimée, le mal est fait. J'avais bien entendu et depuis longtemps que Beauduc était et demeurait une spécificité culturelle, un espace où il faisait bon vivre et où la vie, tout au long de l'année, pouvait s'organiser. A fortiori si elle ne perturbait pas les équilibres écologiques de Camargue.

Il est quand même incroyable que des ordres des cabinets ministériels parisiens aient pu anéantir des décennies d'un art de vivre tout à fait pittoresque et reconnu dans la France entière.

Et si demain, sur décision de Matignon, les bulldozers et les engins s'en prenaient aux biens de ceux qui se sont appropriés les plages du Var ou des Alpes-Maritimes, s'ils venaient détruire la splendissante villa de M.... (bip) ou le centre de thalassothérapie des Saintes-Maries-de-la-mer ? Après tout, si j'entends les arguments des services de l'Etat : « *la plage appartient à tout le monde et non pas à quelques-uns qui se la sont appropriée...* ». Là, n'y a-t-il pas deux poids et deux mesures ?

Enfin, je garde l'espoir de voir un jour Beauduc exister, certes sous une autre forme juridique d'occupation du domaine public maritime, afin que plus jamais ceux qui ont tout perdu, et je pense aux exploitants des restaurants « Chez Juju » et « Marc et Mireille », ne vivent pas avec cette épée de Damoclès au-dessus de la tête.

Maintenant, nous verrons bien si les services de l'Etat mettront autant d'énergie à vouloir se mettre autour de la table de négociations avec les associations d'usagers et les collectivités publiques locales pour penser à la prise en concession des plages du secteur de Salin-de-Giraud avec un cahier des charges d'occupation du domaine public maritime raisonnable ou bien si l'on avait voulu faire mourir Beauduc à jamais.

Une chose est sûre, si de là haut, Juju a vu tout ça, il doit penser que c'est un véritable gâchis.

Et je profite de cette colonne pour rendre hommage aux usagers de Beauduc qui ont fait preuve d'un grand sang-froid et d'une grande dignité devant les forces de l'ordre ce triste matin de novembre, et aux élus locaux et à monsieur le Maire en particulier.



Jean Vernet

Groupe Alliance Arlésienne, élus UMP et DVD

Pour une meilleure année 2005

Présenter nos vœux aux Arlésiens est à la fois une tradition et un plaisir pour notre groupe d'élus. Nous leur souhaitons de vivre plus heureux à Arles grâce à la création d'emplois, de logements, de crèches ; grâce à l'amélioration de la propreté et de la sécurité ; grâce à un centre-ville, des quartiers et hameaux mieux équipés et plus animés ; grâce à un meilleur accompagnement des jeunes désœuvrés et des personnes âgées solitaires.

Malheureusement, ce ne sont que des vœux que seule la majorité municipale peut exaucer ; encore faudrait-il qu'elle en soit capable, ce dont nous doutons.

Nous souhaitons aussi que l'image que nous donnons d'Arles en France soit améliorée pour attirer entrepreneurs et touristes. Que constatons-nous aujourd'hui : notre ville fait la « une » sur ses inondations et le manque d'information de la population qui les a accompagnées ; sur la fermeture de Lustucru ; sur la destruction des cabanons de Beauduc ; sur la suppression d'arrêts de grandes lignes ferroviaires dans notre gare ; sur le vandalisme touchant les bâtiments communaux de Mas-Thibert, etc.

Pour que nos vœux s'accomplissent en 2005, il serait temps que notre Maire fasse davantage preuve d'imagination et d'initiative.

C'est le dernier souhait que nous formulerons.

L'échec économique ne suffisant pas, notre Maire entame sa crédibilité au plan social en abandonnant la gestion de nos Centres Sociaux à une association marseillaise et en la payant pour élaborer un « projet social » pour Barriol et le Trébon, faute à notre Mairie de n'avoir su le faire.

Si Salin-de-Giraud devenait commune indépendante en 2006, la gauche perdrait une partie de ses électeurs lors des élections municipales anticipées qui suivraient cette décision. Mais la municipalité de Salin défendrait peut être mieux les cabaniers de Beauduc comme les Saliniers ont su le faire pour les horaires du bac et le projet du pont.

Les militants socialistes arlésiens ont majoritairement voté « NON » au projet de constitution européenne. Nos conseillers municipaux socialistes diront-ils aussi « NON » aux subventions accordées par l'Europe à notre commune ?

*La loi du 27 février 2002 prévoit que « lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale [...], un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale ».*

*C'est dans ce cadre que le groupe de l'opposition comme ceux de la majorité s'expriment chaque mois dans Arles Informations municipales afin d'informer les citoyens de leurs positions sur la politique municipale.*

*[L'exercice du droit d'expression... doit répondre à une certaine neutralité dans le choix des sujets abordés... et s'abstient de prises de position électorales, partisanes et polémiques]. réponse ministérielle publiée au JO Sénat du 7 août 2003, p.2551.*

■ Magazine d'information de la Ville d'Arles - N°88 - janvier 2005

■ Directeur de la publication : Zani Koukas ■ Rédacteur en chef : Alain Othnin-Girard ■ Rédaction : Mélanie Vallat Cristiani, Françoise Maurette, Jean-Pierre Autheman, Christophe Cachera ■ Photos : Service photo de la Ville d'Arles ■ Mise en page et photogravure : Graphistes associés ■ Impression : Riccobono (Le Muy) ■ Dépôt légal : 7 mai 2003 ■ ISSN : 1283 5900 ■ Rédaction : Tél. 04 90 49 37 90 / Fax 04 90 49 37 21 / e-mail : magazine@ville-arles.fr ■ Direction de la communication et des relations publiques Hôtel de ville - BP 196, 13637 Arles cedex. - Tél. 04 90 49 36 96 - Fax 04 90 49 85 48 - Site Internet : www.ville-arles.fr

# La commune à la loupe

À la mairie d'Arles, cadastre, agriculture et contributions sont regroupés au sein du même service. Quatre agents qualifiés assurent l'accueil des usagers et le suivi des missions.



L'accueil du public se fait rue du Cloître

« Il y a quelques années, notre service passait pour vieillot ; le mur de registres cadastraux reliés renvoyait cette image au public que nous accueillions. Lors de notre changement de local, il y a six ans à l'annexe du cloître, nous avons réorganisé le service. L'informatisation pointue des données cadastrales a pris le pas sur le côté poussiéreux », se réjouit Muriel Zurmely, la responsable des lieux.

Le cadastre arlésien découpe les 75 092 hectares de la commune en trois cents planches pour le nouveau cadastre de 1970 et deux cents planches pour le cadastre ancien. Elles-mêmes sont divisées en parcelles référencées donnant chacune les indications de propriété, superficie, catégorie de maisons, valeur locative ou nature de culture pour les propriétés non bâties. Puis se superpose le règlement du Plan d'occupation des sols (POS, bientôt transformé en Plan local d'urbanisme – PLU) qui indique les droits à construire et les superficies, limites et hauteur des terrains bâtis.

## Se renseigner avant un achat

Des informations fort utiles qui peuvent intéresser les futurs acquéreurs d'un bien en vue. « Se renseigner est une démarche normale, voire conseillée. Ainsi bien des surprises sont évitées avant la conclusion d'un achat. Le cadastre ne fait pas foi devant la loi mais il est indicatif. » Pour le secteur sauvegardé de la vile ancienne, il faut demander à consulter le plan de sauvegarde et de mise en valeur.

Toute personne peut consulter les planches du cadastre sur place. Leur numérisation, avec mise à jour annuelle, rentre dans le cadre d'une convention signée entre la Ville et la direction des services fiscaux et permet d'imprimer des plans de situation (où se trouve

le bien à l'intérieur de la commune ?) et le plan détaillé de la parcelle, documents nécessaires à la constitution d'un dossier de demande de permis de construire.

Au-delà, le plan cadastral informatisé représente une base de données essentielle pour définir les règles d'aménagement d'une commune.

## Une source précieuse

« Chaque année, d'octobre à décembre, après réception des taxes foncière et d'habitation, le public

vient se renseigner sur les mouvements de leur impôt, et les répercussions pour leurs locataires. » En effet le service remplit une mission fiscale qui consiste à faire le lien entre les biens immobiliers et la Direction générale des impôts. Un fichier, actualisé tous les ans en fonction des modifications signalées (travaux, changement de propriétaire...), regroupe ces informations. Dans les missions du service, il s'agit de la partie contributions qui tient aussi à jour les statistiques fiscales et les prévisions financières sur les taxes. Cette année, un important travail a été fait pour le recensement des bâtiments inondés en décembre 2003 (sans les sociétés HLM), de façon à lister les bénéficiaires d'un dégrèvement d'impôt dans le cadre de mesures exceptionnelles.

## Pièges, brûlages et sécurité

Autre volet du service : l'agriculture. D'ici partent à la Direction départementale de l'agriculture et de la forêt les dossiers de dommages en cas de calamités agricoles, et est assuré le suivi pour d'éventuelles indemnités. Les poses de pièges pour les animaux nuisibles (ragondins pour les digues...), les stocks de vin restant de l'année, en août, et de récoltes, en novembre, ainsi que les brûlages de chaumes ou de plants malades se déclarent ici. Dans ce cadre, tout est matière à affichage en mairie, à communiqués à la presse et à surveillance pour assurer la sécurité des personnes et de l'environnement. FB

Le service du cadastre-agriculture-contributions est ouvert au public du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Les différents plans réalisés par le service sont en vente 2 € et 3 €, les extraits de matrice cadastrale sont au même tarif.

## ■ Février à la neige

Le service municipal des animations de proximité organise des séjours de ski pendant les vacances scolaires d'hiver, du 6 au 12 février pour les enfants de 10 à 12 ans, de 13 à 15 ans et de 14 à 16 ans, dans plusieurs stations des Alpes. Les tarifs sont calculés selon le quotient familial, cours de ski et transport inclus. Inscriptions avant le 12 janvier au 12 bis, rue Émile-Zola, 04 90 18 43 64 ou 65.

## ■ Fondation Van-Gogh

En novembre et décembre les élèves de huit écoles élémentaires d'Arles ont pu visiter les collections de la fondation et participer à la création de la carte de Noël. À partir de janvier, des activités pédagogiques se mettent en place le mercredi... ce qui devrait permettre aux mamans de prendre quelques heures de liberté. Tél. 04 90 49 94 04

## ■ Prêt à taux zéro

Après avoir été menacé de disparition par la loi de finances pour 2005, il est maintenu pour les familles à revenus modestes. Des changements de barème sont à l'étude pour mieux tenir compte de la taille de la famille.

Permanences de l'Adil à la maison des associations les deuxième et quatrième mardis de chaque mois de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h pour tous renseignements.

## ■ Chiffres du chômage

Avec 210 700 demandeurs d'emploi inscrits en octobre, la Direction régionale de l'emploi en Paca enregistre un repli de 0,3 % par rapport au mois précédent. Le taux régional du chômage est de 11,8 % (selon les calculs du Bureau international du travail).

## ■ CCI et formation

Le centre de formation continue de la chambre de commerce ouvre un nouveau service : Espace ouvert d'éducation permanente, financé par le Conseil régional. Ouvert à tous depuis le 1<sup>er</sup> décembre, hors des horaires de bureau et le samedi matin (lundi et mercredi de 17 h 30 à 20 h 30 et les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedi du mois de 9 h à 12 h), on y trouve de la documentation, des ordinateurs en consultation, et un personnel à l'écoute. Tél. : 04 90 52 07 20

## ■ Restaurant à Privat...

Les élèves en restauration du centre de formation municipal d'Arles, installé au Lycée Charles Privat, accueillent les convives dans leur restaurant d'application du mardi au jeudi à midi et le vendredi soir et vous proposent trois menus à 9, 11 et 13 euros. Réservations au 04 90 96 75 64 ou 04 90 49 36 81 - 10 rue Lucien-Guintoli

## ...et salon de coiffure

Leurs collègues apprentis du CAP coiffure vous accueillent les mardis et jeudis après-midi, de 13h45 à 17h45. Prendre rendez-vous au 04 90 49 36 81

Brèves

■ Cartes d'identité et Passeports

Le service des affaires générales qui délivre ces documents officiels a déménagé. Il est installé place de la République, dans les locaux du kiosque du Net (ancienne poste), horaires inchangés.



■ Janvier, mois des soldes

La période légale des soldes dans le département des Bouches-du-Rhône est fixée : du mercredi 12 janvier au mardi 8 février 2005.

Gare de Saint-Martin-de-Crau



Depuis le 12 décembre, on peut se rendre à Saint-Martin-de-Crau par le train. Une nouvelle gare est ouverte sur la ligne Avignon-Marseille et une halte est ajoutée sur la ligne vers Béziers. En tout ce sont 10 dessertes (cinq dans chaque sens) qui sont mises en service.

Horaires au départ d'Arles vers Saint-Martin

6 h 04, arrivée à 6 h 15 ;  
6 h 37, arrivée à 6 h 49 (sf jours fériés) ;  
7 h 39, arrivée à 7 h 51 (sf le samedi) ;  
8 h 44, arrivée à 8 h 56 (sf jours fériés) ;  
18 h 50, arrivée à 19 h 00.

de Saint-Martin vers Arles

7 h 47, arrivée 7 h 58 ;  
15 h 34, arrivée 15 h 45 (sf jours fériés) ;  
17 h 34, arrivée 17 h 45 (sf samedi) ;  
18 h 38, arrivée 18 h 49 (sf jours fériés) ;  
19 h 33, arrivée 19 h 45.

Des abonnements mensuels sont proposés pour ceux qui se rendent à leur travail, les élèves, les étudiants et les apprentis.

Noces d'or

44 couples honorés en mairie



La compagnie des séniors réunis comme chaque année devant le portail de Saint-Trophime

Sagement assis, en rang dans la salle d'honneur de l'Hôtel de ville, 44 couples les plus anciens de la commune ont assisté le 25 novembre en fin de matinée à la cérémonie des Noces d'or préparée à leur intention par le Centre communal d'action sociale, en présence des élus municipaux.

Noces d'or pour 50 ans de mariage ; noces de diamant pour 60 ans de vie commune ; le couple de Joséphine et Paul Cèze célébraient lui ses noces de platine. Ces derniers se sont mariés en octobre 1934.

Autour d'Hervé Schiavetti, Martial Roche, premier adjoint, Véronique Ponzé, adjointe, présidente du CCAS, Ginette Chabrol, déléguée aux personnes âgées, Eliane Mézy, Josette Pac et Marguerite Arsac, conseillères municipales, ont remis à chaque couple, un diplôme et une plaque commémorant cette journée en l'honneur de la longévité de ces unions.

Après la cérémonie, les 44 couples se sont regroupés pour la photo de famille sur les marches de Saint-Trophime avant de rejoindre la salle des fêtes où un repas leur était offert.

Ginette Chabrol : « Votre vie de couple, avec



Suzy et Achille Nicoli

Noces de platine 70 ans

Joséphine et Paul Ceze,

Noces de diamant, plus de 60 ans

Marie-Félicie et Jean Dallo, Marie et Marcel Martinez, Josette et Jean Boyer, Marguerite et Joachim Uroz, Léone et André Audibert, Marie et Roger Mathieu, Calogera et Salvatore Giardina, Eva et Auguste Noel,

Noces d'Or, plus de 50 ans

Ginette et Alexandre Militch, Jeanine et Claude Maxence, Elsa et Joseph Vela, Marlène et Louis Rolland, Fernande et Gabriel Baret, Jacqueline et Michel Guignonis, Marcelle et Émile Mrozowski, Juliette et Manuel Garcia, Antonia et Stanislas Iacoviello, Jeannine et Lino Tamberi, Simone et Gabriel Foucou, Lidi et Pierre Godin, Ginette et Joseph Palau, Isabelle et Robert Mouret, Claudine et Marcel Valles, Angèle et Vananzio Chierici, Isabelle et Nicolas Madrid, Marguerite et André Matheron, Marie-Antoinette et René Santarnecchi, Ginette et Michel Alabert, Denise et René Roussin, Maria et Louis Brunet, Colette et Hubert Pedemas, Antoinette et Jacky Ayme, Ginette et Vincent Martinez, Eliane et Adrien Fayet, Marie-Jeanne et Louis Florio, Marie-Louise et René Morelli, Marie et Georges Tur, Arlette et Adolphe Angosto, Arlette et Marius Noel, Valérie et Lido Lamy, Trinité et Sylvain Novi, Suzy et Achille Nicoli, Joaquina et Émile Villard.

le travail comme valeur partagée, vous a enrichi par les obstacles surmontés. Vous avez élevé vos enfants dans cet amour du travail et le respect des autres. »

Hervé Schiavetti : « Les générations de l'après-guerre ont largement contribué à la croissance de notre pays et de notre région, à la richesse humaine de cette ville ». Le maire a souligné à quel point il était nécessaire que leur expérience soit partagée avec les autres générations. Véronique Ponzé, dans le même esprit : « Vous êtes les témoins des grands événements du xx<sup>e</sup> siècle. Il importe de conserver votre histoire. Nous réfléchissons en ce moment à la mise en place d'un Conseil des sages, ou des anciens. »

## Les AIL reprennent deux centres sociaux

Le 25 novembre, le Conseil municipal a voté la délégation de gestion des centres sociaux Christian-Chèze à Barriol et Mas-Clairanne au Trébon à la Fédération des Amis de l'Instruction Laïque (AIL).

**A**nne-Marie Vinaixa, directrice générale explique pourquoi les AIL ont présenté leur candidature.

« La Fédération des Amis de l'Instruction laïque (AIL) est la section départementale de la Ligue de l'Enseignement, dont le siège est à Marseille. Elle est active dans de nombreux secteurs des Bouches du Rhône et gère des équipements de vacances dans les Hautes-Alpes. Les AIL ayant déjà été implantés sur Arles avec la Fonction Ressources (aide à l'emploi associatif), ainsi que dans les écoles primaires au travers d'un projet USEP (Union sportive de l'enseignement primaire). »

### Les domaines d'intervention

« Nous fédérons plus de 750 associations dont 35 % à vocation polyvalente (activités culturelles, sportives, de loisirs, 36 % sportives pluridisciplinaires inscrites à l'Ufolep (Union française des œuvres laïques d'éducation physique), 29 % as-

sociations scolaires adhérentes de l'USEP, soit plus de 44 000 adhérents dont 70 % sont des jeunes. »

Liée historiquement au mouvement de l'éducation populaire, la Fédération AIL œuvre depuis un siècle à la défense de l'intérêt général dans les domaines cités ci-dessus et la formation permanente, selon les valeurs républicaines affirmées : liberté, laïcité, démocratie, respect des droits.

« Aujourd'hui, dans un contexte social difficile et incertain, nous avons voulu nous impliquer au plus près des habitants. Partenaire des collectivités locales et territoriales dans de nombreux dispositifs publics, les AIL sont également présents dans le champ de l'économie sociale et solidaire. »

### Plus près des habitants

Les AIL gèrent quatre centres sociaux sur Marseille, dans des quartiers urbanisés. Ils ont répondu au marché d'ap-



pel d'offre pour la gestion des centres sociaux Christian Chèze et Mas Clairanne à Arles. « Les six premiers mois de notre mission seront consacrés à la prise de contact avec les usagers, collectifs, associations, les représentants des collectivités locales pour faire un diagnostic des attentes et des besoins de la population, ainsi qu'à la création d'une association de gestion et à la mise en place d'une équipe pour construire le projet social. » Henri Tisseyre (élu délégué au quartier du Trébon) et Monique Tibaron (élue déléguée à Barriol) représenteront la Ville dans la nouvelle structure.

FRANÇOISE MAURETTE

## Le recensement compte sur vous

Du 20 janvier au 26 février 2005, dix agents recenseurs procéderont aux opérations annuelles d'estimation de population.

**D**epuis l'année dernière, l'ancien comptage de la population pratiqué tous les sept ans a été abandonné au profit d'un recensement partiel annuel dont les premiers résultats complets paraîtront en 2008.

Les agents recenseurs, munis d'une carte tricolore individuelle avec leur photo, sont tenus au secret professionnel, et agissent sous l'autorité du maire. Les renseignements sont recueillis nominativement, mais exploités de manière anonyme car ce sont des données protégées par la Commission nationale informatique et liberté (Cnil) et par la commission de contrôle de l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques). L'agent recenseur apporte les imprimés à renseigner dans les foyers choisis souvent entre 17 h et 20 h. Il peut aider la personne à les remplir. Ensuite, il vient les relever, ou bien les personnes recensées rapportent les imprimés à l'accueil de la mairie.



Le recensement donne le chiffre global de la population nationale. Il permet aussi de faire des calculs à long terme sur la pyramide des âges, de projeter les besoins en crèches, écoles ou maisons de retraite. Plus important pour la commune, le montant de la dotation globale de fonctionnement que l'Etat verse au budget dépend du chiffre de population annoncé. D'où l'intérêt d'obtenir des réponses correctes.

FM

### Subventions en ligne

Depuis le mois de novembre, les associations arlésiennes peuvent imprimer leur dossier de demande de subventions à partir du site Internet de la Ville. (voir accès au dossier).

Une procédure toute simple pour les habitués du web mais qui réclame un peu plus d'adaptation de la part des néophytes.

On peut afficher les cinq pages de la demande officielle de subventions, ainsi que les fiches spéciales pour les associations culturelles et sportives. Pour le moment, on peut télécharger le dossier et l'imprimer, mais on ne le remplit pas encore « en ligne ». Une fois rempli manuellement, il doit être rapporté au bureau de la Coordination institutionnelle, en mairie d'Arles, place de la République.

Attention ! la date butoir de dépôt des demandes est fixée au 15 janvier 2005.

Accès au dossier : [www.ville-arles.fr](http://www.ville-arles.fr) - onglet « Vie pratique » - bouton « subventions »

*Laurence Nicolas est arrivée à Beauduc comme ethnologue, il y a onze ans. Puis elle a choisi d'y vivre et, aujourd'hui, d'aider à sauver les cabanons.*

# Chercheuse d'utopies

**L**e 30 novembre 2004 au petit jour, Laurence Nicolas reçoit un appel urgent sur son téléphone portable. « *Au début, je n'y ai pas cru* ». Elle sort immédiatement de son cabanon, se dirige vers la station de pompage sous le soleil d'un beau matin d'automne. De loin, elle aperçoit un impressionnant déploiement de force, irréel dans la sérénité du site.

Le débarquement sur la plage de Beauduc a débuté à l'aube. Avec deux cents gendarmes et policiers, un hélicoptère, des camions, des pelleteuses et même une vedette croisant dans le golfe. Déjà, les bulldozers broient de pauvres planches peintes en blanc. Quelques heures plus tard, dix-sept cabanons auront été détruits. Depuis ce mardi noir, Laurence Nicolas soutient les associations de Beauduc qui luttent pour sauver cette « utopie sociale » qui a changé sa vie.

« *Marseillaise d'origine, je suis une fille des collines. Je ne m'étais jamais sentie attirée par la Camargue que je trouvais trop monotone* ». Etudiante, Laurence Nicolas a choisi l'ethnologie, l'étude des groupes humains. Le ministère de la Culture l'a envoyée à Beauduc un jour de 1993 pour un inventaire du patrimoine maritime dans le cadre de ses recherches.

« *La première fois, j'ai ressenti un vrai choc. C'était incroyable ! J'ai tout de suite pensé qu'il fallait travailler sur la durée. Heureusement que je ne suis pas carriériste...* »

Pendant six années, elle a passé une semaine sur deux à Beauduc. Et depuis cinq ans, elle y vit à demeure, toute l'année. « *Beauduc a rejoint quelque chose d'intime. Ce lieu résonne en moi, confie Laurence Nicolas, pendant longtemps, en tant que scientifique, je me suis sen-*



**« Beauduc a rejoint quelque chose d'intime. Ce lieu résonne en moi »**

*tie coupable de m'impliquer personnellement. Puis j'ai accepté cette subjectivité. L'important, c'est de la reconnaître, de la prendre en compte. »*

Année après année, elle a observé les rapports humains, enregistré la mémoire collective, recueilli des témoignages. « *C'est difficile de parler de Beauduc. Il faut trouver les mots justes. Il s'est créé au fil des années au sein de ce village de cabanons une forme d'utopie so-*

*ciale qui peut aussi fonctionner comme un modèle écologique. Pour autant, il ne faut pas idéaliser Beauduc.* » Laurence Nicolas a accompagné la mission interministérielle de 1997, lorsque le site menacé avait espéré un classement au titre du patrimoine vivant. Une telle décision aurait permis à la fois de sauver les cabanons et de protéger le site en instaurant des règles.

Aujourd'hui, elle ne parvient pas à accepter la brutalité des destructions. « *Je suis choquée par le mépris de l'État à l'égard des gens de Beauduc. Mais je ne veux pas parler à leur place. Il faut les écouter. Et il faut que l'État accepte de discuter avec eux, c'est tout ce qu'ils demandent.* »

CHRISTOPHE CACHERA

PHOTO : HERVÉ HÔTE (AGENCE CAMÉLÉON)

Informations : [www.sauvons-beauduc.com](http://www.sauvons-beauduc.com)